

**CAHIERS DE
L'OBSERVATOIRE SOCIOLOGIQUE DU CHANGEMENT**

L'uniformisation du taux de suicide masculin selon l'âge

Effet de génération ou recomposition du cycle de vie ? *

par Louis Chauvel (OSC et OFCE, FNSP)

En France, le profil du taux de suicide masculin selon l'âge a connu de profonds changements au cours des 25 dernières années : naguère, le taux croissait très régulièrement avec l'âge ; maintenant les taux selon l'âge se sont uniformisés ; les moins de 40 ans d'aujourd'hui ont en effet connu une croissance de leur taux de suicide, et les 50 à 70 ans une baisse. Deux modèles statistiques concurrents proposent une lecture de cette évolution. Le premier, classique, tente de séparer les effets d'âge, de génération et de période ; il mène à la conclusion que certaines générations sont plus suicidaires que d'autres. Le second suppose que l'effet majeur est la recomposition du cycle de vie (effet d'interaction entre âge et période), c'est-à-dire le fait que l'âge, la jeunesse et la vieillesse, ne veulent pas dire la même chose, du point de vue du suicide, en 1950 et en 1995. L'étude est élargie au cas des Etats-Unis et, de façon plus succincte, à quinze pays. En définitive, comme les deux modèles s'ajustent bien aux données, seule l'analyse proprement sociologique du problème, par une mise en relation de faits provenant de champs sociaux distincts, permet de trancher en faveur de la redistribution du statut social selon les âges de la vie en une période de ralentissement de la croissance économique.

Voilà plus d'un siècle que la croissance du taux de suicide avec l'âge fait figure de régularité sociale universelle toujours confirmée et d'évidence n'appelant ni l'interprétation ni même l'explication — voir par exemple la synthèse de Morselli (1879, pp. 308-331). Pour Durkheim, l'âge est essentiellement une variable de contrôle destinée par exemple à comparer les taux selon le statut matrimonial. Dans le *Suicide*, la question de l'âge occupe une place très marginale¹. Pour Halbwachs, le phénomène est une simple évidence « Or, c'est un fait

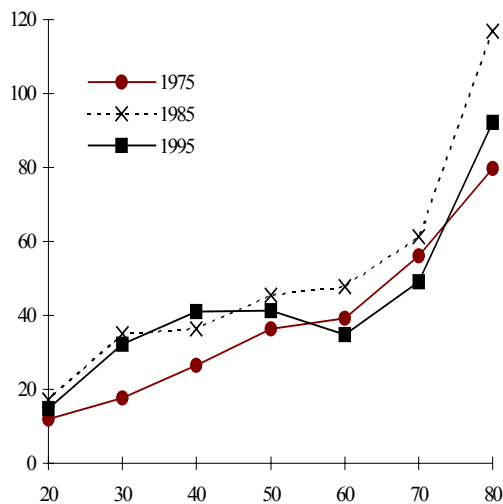
* Nous n'aborderons ici que le taux de suicide masculin : le suicide féminin par âge est plus complexe et pourrait révéler plutôt la modification du statut des femmes depuis quarante ans. Par ailleurs, nous tenons à remercier ici Philippe Besnard pour nous avoir fait partager son savoir, de nombreuses données et références, et pour ses encouragements. Nous avons aussi une dette à l'égard de Simon Langlois (Université Laval, Québec) et de Arnaud Lechevalier (Université de Paris-I) pour leur lecture critique et les conseils sans lesquels ce travail eût été différent à maints égards, et plus fragile.

¹ Si Durkheim (1897) avait certes une claire conscience du phénomène de croissance du taux par âge, il ne l'expliquait guère. Les tableaux lui servant de démonstration sont presque systématiquement contrôlés par l'âge et le sexe, mais ce n'est qu'un détour démographique vers la preuve sociologique. Si la différence sexuée lui donne l'occasion des développements nombreux, plus ou moins heureux (Besnard, 1973), la question de l'âge n'apparaît que deux fois : la première pour réfuter l'idée d'une cause héréditaire du suicide (1897, pp. 78-81), la seconde pour donner une justification obscure à la hausse progressive du suicide avec l'âge, fondée sur l'idée

bien connu que, dans la population masculine tout au moins, le taux de suicide augmente très régulièrement avec l'âge » (Halbwachs, 1930, p 94). Chez les classiques, l'âge ne saurait avoir en tant que tel un intérêt sociologique (Baudelot et Establet, 1984, p.101, note 2). Les contemporains, démographes, économistes ou sociologues, ont pris plus d'intérêt à ce lien.

Explicitement ou non, l'explication la plus fréquente est celle-ci : le vieillissement confronte l'individu à son déclin, à la marginalité sociale et économique, à la maladie, à la pénibilité croissante de la vie corporelle, mais aussi sociale et relationnelle, conduisant à la dévalorisation du quantum d'existence restant à parcourir². Ainsi, pour synthétiser l'idée, le lien entre âge et suicide viendrait de ce que l'âge (ou plus exactement, la jeunesse) est un capital de temps, une ressource de potentialités, donc d'espoir, qui s'érode peu à peu au cours du vieillissement ; de ce fait, à mesure qu'approche la mort naturelle, le risque de suicide croît aussi. Toutes les données connues, au moins jusqu'aux années soixante-dix, confortent cette idée. Pourtant, les faits mesurés depuis vingt ans montrent que cette hypothèse est trop simple pour rendre compte de l'évolution empirique.

1. Profil du taux de suicide par âge décennal (1975-1995) en suicides pour cent-mille



Source : Surault (1995) pour les taux 1975 et 1985 ; complété par INSERM (provisoire 1995) pour les nombre de suicidés 1995, et INSEE (1996d, pp. 32-34) pour la pyramide des âges.

Note : Chaque point représente le taux moyen de suicide de la classe d'âge décennale qui l'entoure : à l'abscisse 20, par exemple, correspond le taux des 15 à 24 ans.

Régularité sociale universelle d'hier, la croissance du taux de suicide avec l'âge n'est en effet plus d'actualité : le taux de suicide de la classe d'âge 35-44 ans, par exemple, est aujourd'hui supérieur à celui des deux classes d'âge décennales suivantes, et le profil de la courbe du

qu'il est la conséquence d'un long processus d'expériences et d'imprégnations : « la force collective qui pousse l'homme à se tuer ne le pénètre que peu à peu » (Durkheim, 1897, pp. 367-368).

² Chesnais voit dans le phénomène la conséquence de la mort sociale que représente le grand âge : « Comment éviter, en effet, dans une population vieillissante, un surcroît de suicides liés à la condition du dernier âge, celui que la société maudit pour son improductivité ? *La solitude, l'inactivité forcée, l'appauvrissement, la perte de relation sociale, le sentiment d'inutilité et de rejet, voilà, outre les souffrances physiques, autant de raisons de se donner la mort, pour ceux qui voient s'effriter leur « espérance de vie »* » (Chesnais, 1976, p. 97, soulignement d'origine). Baudelot et Establet (1984, pp. 105-106) présentent l'idée d'un capital de vie dont l'évanescence implique un surcroît de suicide des gens âgés, pour qui le sacrifice est d'un moindre coût : « Un adolescent et un sexagénaire ne sacrifient pas la même quantité d'existence. (...) Cette explication, qui consiste à voir dans le suicide non pas le sacrifice de la vie, mais le sacrifice d'une certaine quantité d'existence, est beaucoup plus simple. »

suicide par âge est totalement bouleversée au regard du passé. On passe ainsi d'une croissance quasiment linéaire avec l'âge à un profil bimodal : d'abord modéré, le suicide en 1995³ culmine une première fois pour les 40 ans, puis stagne ou diminue pour le troisième âge, et culmine de nouveau au-delà de 75 ans. Cette bimodalité est une nouveauté des années quatre-vingt-dix, mais elle est le prolongement des changements observés depuis plus de vingt ans.

On pourrait fort bien, devant cette courbe du suicide de 1995 qui révèle un phénomène très nouveau, oublier un ancien réflexe (l'évidence de la hausse du suicide avec l'âge) pour un autre : l'évolution du suicide par âge en coupe instantanée, ou synchronique (1975, 1985, 1995) pourrait être un trompe l'œil dissimulant le remplacement d'anciennes générations⁴ par de nouvelles. Pour passer de la statique à la dynamique, il faut procéder par l'analyse des effets d'âge, de génération et de période sur les quarante dernières années, et l'intuition immédiate est le remplacement progressif chez les moins de 40 ans, depuis les années soixante-dix, de générations « sous-suicidaires » par des générations « sur-suicidaires » (néologismes que nous emploierons dorénavant pour qualifier la propension au suicide plus ou moins importante d'un groupe donné, que ce soit absolument ou relativement à d'autres groupes).

Néanmoins, ce réflexe de l'analyse générationnelle, assez nouveau en sociologie, et même s'il est souvent fondé, il peut aussi empêcher de comprendre d'autres phénomènes, comme le fait qu'être jeune (ou âgé) en 1950 et en 1995 ne veut simplement pas dire la même chose, ne correspond pas aux mêmes statuts assignés, aux mêmes ressources de négociation, à la même légitimité sociale, aux mêmes attentes, aux mêmes espoirs. En un mot, les âges de la vie ne sont pas nécessairement des points fixes, mais une réalité sociologiquement « malléable », en tout état de cause variable à l'échelle de quelques décennies. Telle est notre problématique.

Le constat des évolutions globales du suicide

Interrogeons-nous, avant d'en venir à l'analyse de la répartition par âge du suicide et de ses évolutions, sur la nature des évolutions globales du taux de suicide en France depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Après une grande stabilité globale de la fin des années quarante à 1976, le taux de suicide masculin connaît depuis des évolutions excessivement perturbées. Sur la moyenne durée, l'évolution du suicide est tout à fait sensible : de 1976 à 1985, où il atteint son maximum historique depuis la deuxième guerre mondiale, la mortalité masculine par suicide s'est accrue de près de 45 % en passant de 22,9 à 33,1 pour cent-mille. La forme de la courbe est très nette, marquée par des variations rapides : croissance de 1977 à 1985

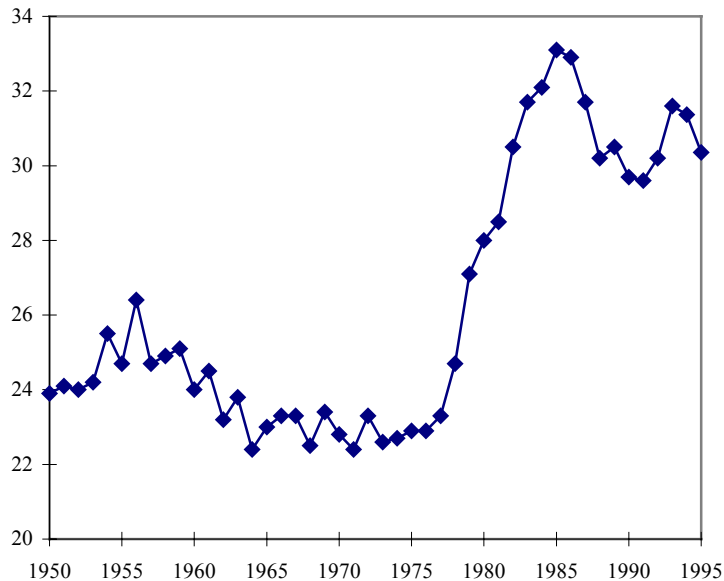
³ A la date de la rédaction finale de cet article, les dernières données définitives de l'INSERM était celles de l'année 1993 ; nous avons mobilisé les données provisoires 1994 et 1995. Les chiffres provisoires sont le plus souvent des sous-estimations, mais l'écart ayant décliné de 1990 à 1993 pour descendre en dessous de 1 %, nous avons utilisé ces chiffres tels quels.

⁴ Nous utilisons ici le terme de « génération » d'une façon impropre, mais tel est l'usage en France. La sociologie anglo-saxonne, en revanche, comme l'édicte Glenn (1977, p. 9), utiliserait ici de façon quasi-systématique le terme de « cohorte » — importé de la démographie — en raison de la distinction maintenant classique entre « cohorte », au sens d'un ensemble d'individus ayant passé la même étape au même instant (la naissance est l'étape la plus fréquemment utilisée, mais le diplôme, le premier emploi, le mariage peuvent constituer de telles étapes), et « génération », cohorte particulière, qui partage une même expérience, une même histoire, forte, qui lui offre une socialisation spécifique et une certaine conscience d'elle-même comme tout autonome (« la génération de 1968 », par exemple). C'est en ce sens que Mannheim (1990) entend le mot. Pour ce travail, nous avons renoncé à appliquer cette distinction, qui permettrait pourtant d'éviter les glissements de sens.

puis baisse jusqu'en 1990 (29,6), et reprise depuis (31,6 pour cent mille en 1995, 30,5 en 1995).

Que nous apprennent donc ces évolutions ? Si la cause du suicide était circonscrite à la pure psychopathologie, le taux devrait rester stable, sauf à supposer que les affections psychiatriques⁵ conduisant au suicide ont connu depuis 1977 ces mêmes variations, ce qui nous ramènerait en définitive à la même question. Ces variations nous poussent en effet à considérer dans le suicide son historicité sociale, c'est-à-dire son inscription dans l'histoire de notre société : cette courbe présente un profil connu.

2. Suicide masculin 1950-1995 (pour cent mille)



Source : Surault (1995), complété avec INSERM (1991-1995) ; 1994-1995 : données provisoires.

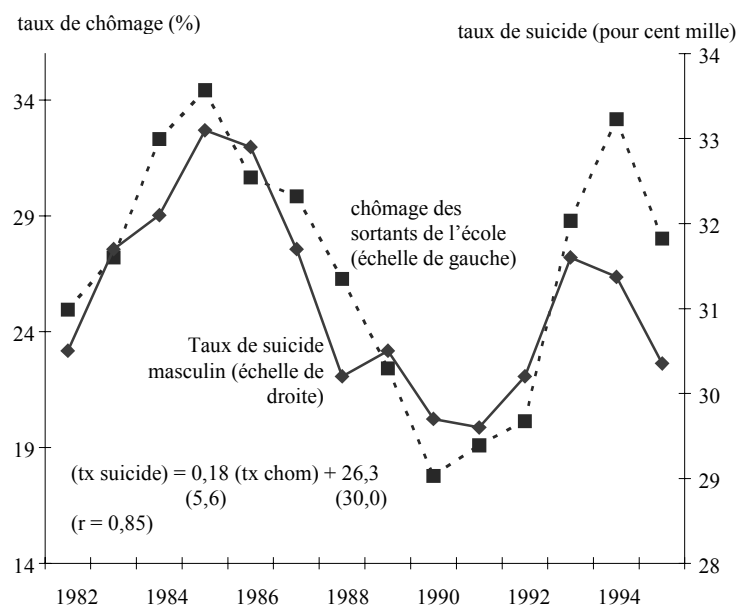
Une telle croissance au milieu des années soixante-dix évoque sans contredit possible le passage des Trente glorieuses au ralentissement économique, ce dont Chesnais et Vallin (1981) eurent très tôt l'intuition. Différents indicateurs économiques et sociaux ont des profils proches, comme le chômage des jeunes, la croissance économique, ou l'opinion des ménages sur l'évolution du niveau de vie des français telle qu'elle est mesurée par les enquêtes de conjoncture auprès des ménages de l'INSEE, voire même la délinquance, l'âge au premier mariage ou la primo-nuptialité⁶. Les corrélations sont généralement supérieures à 0,8 mais elles sont d'autant plus fortes que ces indicateurs mettent en évidence une tendance globale assez claire sur la période 1975-1995 : élévation globale du taux de chômage des jeunes, de l'âge au premier mariage, de la délinquance, baisse de l'optimisme des ménages, du taux de la croissance du revenu disponible, de la primo-nuptialité... Chacune de ces courbes connaît une évolution défavorable des années soixante-dix au milieu des années quatre-vingt, une amélioration du milieu des années quatre-vingt jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, et de nouveau une dégradation avec la récession de 1992-1993. Par exemple, sur la période 1977

⁵ Diekstra (1989) en fait effectivement le point saillant de ses travaux, sous l'argument que 15 à 20 % des dépressifs graves (*suffering from major depression*) finissent par mettre fin à leur jours, et que 50 à 60 % des décès par suicide sont le fait de personnes ayant des antécédents dépressifs. Il reste que le passage à l'acte, en France, ayant augmenté de moitié de 1976 à 1985, il serait intéressant que les épidémiologistes des affections psychiatriques publient des séries statistiques, si elles existent, sur les « dépressifs majeurs » pour les confronter à celles du suicide.

⁶ Voir l'article de Philippe Besnard dans ce numéro.

et 1993, la corrélation entre le taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans et le suicide de l'ensemble de la population masculine est saisissante : comme il a été montré dans un précédent travail (Chauvel, 1997a), le coefficient de corrélation est de 0,92 ; évidemment, ce coefficient est d'autant plus important qu'il existe sur cette période une aggravation tendancielle de l'une et l'autre courbe. En mobilisant les données provisoires de 1994-1995 publiées par l'INSERM, et les enquêtes Emploi 1982-1995 de l'INSEE⁷, on peut comparer le taux de chômage (autodéclaration comme chômeur) des hommes sortis depuis moins de deux ans de l'école et le suicide global des hommes : le coefficient de corrélation est de 0,85 — ce qui est plus faible, mais il est d'autant plus à prendre en considération qu'il n'est pas induit par une tendance claire sur cette période — et surtout les retournements se situent aux mêmes périodes. Evidemment, ces corrélations ne doivent en aucun cas être interprétées en termes de causalité — ne serait-ce que parce que les populations concernées sont différentes —, mais elle nous invite à *relier* ces faits, même s'ils sont de nature différente et situés sur des plans distincts.

3. Chômage moins de deux ans après la sortie des études (en %) et suicide total (pour cent-mille)



Source : Surault (1995), complété avec INSERM (1991-1995) ; 1994-1995 : données provisoires INSERM. Enquêtes Emploi INSEE, source LASMAS-IDL.

Evidemment, pour bien comprendre ce lien, il faut rappeler que le chômage des jeunes est essentiellement un indicateur de la dégradation des recrutements des entreprises, liés notamment à celle des carnets de commande, provenant d'un fléchissement de la consommation, d'investissements moindres, d'un excès d'épargne, etc. phénomènes qui sont suivis d'autres : ralentissement des promotions internes, licenciements secs de travailleurs plus âgés, dépôt de bilan, pessimisme croissant des ménages quant à l'évolution de la conjoncture⁸, etc. Tous ces indicateurs variant dans le même sens avec des avances et des retards variables, se bouclant les uns les autres selon des cercles vicieux que les économètres

⁷ Je remercie vivement Irène Fournier, du LASMAS-IDL pour l'extraction des fichiers d'enquête, et sa contribution essentielle à la divulgation de données qui constituent la matière première et indispensable de nos activités.

⁸ Ces indicateurs sont excessivement disparates, mais leur ensemble trouve au moins une unité : la plus difficile projection d'une société vers son avenir.

ont quelques difficultés à quantifier, nous pouvons douter de ce qu'un jour le *processus causal* qui relie conjoncture économique et suicide puisse être statistiquement élucidé.

Ce lien global entre chômage et suicide peut n'être pour autant ni systématique, ni mécanique, ni direct, ni universel dans son intensité : dans certains pays, le lien entre chômage et suicide semble être moins fort qu'en France. Les fluctuations de l'économie américaine, par exemple, n'ont pas eu d'effets aussi importants sur le taux global de suicide, même si cet effet semble significatif, comme le montre Yang (1992) ; Krull et Trovato (1994) obtiennent les mêmes résultats pour le Québec. En 1981, Chesnais et Vallin ne trouvaient ce lien ni en Italie, ni en Angleterre-Galles. L'Italie est néanmoins marquée par une forte élévation du taux de suicide à la fin des années quatre-vingt, le taux — sans distinguer les sexes — passant de 4,9 à 7,1 pour cent mille de 1981 à 1987 (ISPES, 1990, chapitre 2, table 1), et l'Ecosse — où la crise sociale est majeure — connaît un doublement de son taux de suicide masculin entre 1971 et 1992 (Lassalle, 1996, p. 766), alors que le taux pour l'Angleterre-Galles stagne.

Ensuite, dans de nombreux pays, les recherches qui, par corrélation écologique ou bien épidémiologiquement, ont tenté de mettre en évidence la causalité du chômage sur le suicide ont conduit à des conclusions plutôt faibles voire indéterminées (Diekstra, 1989). Pour autant, certains indices demeurent : en France, les hommes inactifs de 45 à 50 ans sont structurellement des victimes privilégiées du suicide, puisque leur taux est de l'ordre de 100 pour cent-mille (Baudelot et Estabiet, 1984, tableau 10 ; Andrian, 1996). Par ailleurs, dans le monde salarial, les catégories socio-professionnelles où le risque de chômage est le plus fort sont aussi celles où le taux de suicide est le plus élevé. D'autre part, Diekstra (1989), malgré ses doutes quant à un lien direct entre suicide et chômage, présente une étude épidémiologique où le chômage apparaît, au vu d'une segmentation, comme l'un des facteurs saillants associés aux tentatives de suicide suivies d'une hospitalisation.

Ce lien entre conjoncture économique — pour dépasser la question trop étroite du chômage — et suicide est pourtant logique, et en définitive attendu. Au delà de la vision simpliste du phénomène — l'image naïve du financier ruiné ou de l'ouvrier sur le carreau — une vision plus élaborée est soulignée, argumentée et développée par les classiques. Ce lien fut objectivé par Durkheim (1897, pp. 265-268), établi plus rigoureusement encore par Halbwachs (1930, pp.355-374), et développé par de nombreux chercheurs de la première moitié de ce siècle, présentés par Besnard (1987, pp.174-178). Même si les différents chercheurs se sont illustrés par des interprétations divergentes du même phénomène⁹, il est essentiel de noter que la mise

⁹ Durkheim fait de ce lien, outre une évidence — « C'est un fait connu que les crises économiques ont sur le penchant au suicide une influence aggravante » (1897, p.264) —, l'illustration essentielle de la construction du concept d'anomie. Sans retracer l'ensemble du développement, qui est classique, Durkheim voyait une relation en « U » entre taux de croissance et suicide — les « désastres économiques » comme les « crises heureuses » étant causes de suicide. Cette cause ne serait pas directe, mais agirait par la désorganisation sociale impliquée par la crise, propice au décrochement et à l'écart croissant des aspirations et des possibilités sociales de leur satisfaction. Besnard (1987, pp.101-108) souligne le caractère double de l'anomie dans la démonstration durkheimienne : au sens large, c'est l'« état de dérèglement » social induit par la crise, provoquant cet écart croissant ; *au sens étroit*, qui intéresse le plus Durkheim, c'est le dérèglement mis en évidence par la *crise de prospérité*. Si ce sens étroit possède un intérêt conceptuel, il semble que le lien entre crise de prospérité et suicide *n'existe pas*. Pour la France contemporaine, les Trente glorieuses ont été marquées par un *faible niveau historique* du suicide ; la croissance économique excessivement forte de l'année 1970, qui suivit la dévaluation compétitive réussie de 1969, n'eut *aucune* conséquence sur le suicide ; le retour à la croissance rapide, mais sans suite, de 1987-1989, fut accompagné d'un *baisse* du suicide... Les crises de récession, en revanche, ont eu l'impact que l'on a vu. Dans l'Europe d'hier, comme le montre Halbwachs, le lien entre suicide et crise de prospérité semble *fragile*. Il n'existerait alors que le seul lien entre crises de récession et suicide : les données de Durkheim sur l'Allemagne de l'après-guerre de 1870 pouvant avoir été polluées par un changement de méthode du recueil statistique (Halbwachs, 1930, p. 364 sqq.), et par les perturbations historiques du temps de l'unification bismarckienne. Halbwachs (1930, p. 369) présente en effet le lien entre prix de gros, faillites

en évidence du lien entre évolution macro-économique et suicide est apparue en une période marquée par une conjoncture économique fluctuante et instable, celle du XIX^{ième} et de la première moitié du XX^{ième} siècle, et que la problématique a perdu de son intérêt au cours des Trente glorieuses où la conjoncture était sans grand heurt. C'est donc retrouver ici, après la stabilité du taux de suicide en France au long des trente premières années de l'après-guerre, un lien hier évident¹⁰ et depuis retombé dans l'oubli.

Le constat des évolutions du suicide par âge

Venons-en à notre propos : la répartition du suicide selon l'âge et ses évolutions. Examinons d'abord le taux de suicide masculin par âge décennal, pour les 15 à 84 ans. Les plus de 75 ans ont connu des évolutions chaotiques de leur taux de suicide mais peu d'évolution univoque. Ces résultats nous invitent à rejeter certaines idées. Le sur-suicide des gens âgés pourrait venir exclusivement de l'approche de l'invalidité, de la délitescence physique, de l'approche de la mort, ce qui reviendrait à dire qu'il n'est conditionné que par l'espérance de vie. Or, sur les quarante dernières années, cette espérance s'est accrue de dix années environ, et les 75-84 ans d'aujourd'hui devraient se suicider comme les 65-74 ans de 1950, mais leur taux est resté au même niveau. La déduction logique et les faits observés ne convergent pas : le sur-suicide des âgés n'est pas simplement une question d'espérance de vie. Symétriquement, il faut s'interroger sur le comportement suicidaire de la jeunesse contemporaine : les 15-24 ans de 1995 se suicident dans une proportion supérieure à celle des 25-34 ans de 1950. Le retard croissant à l'entrée en activité professionnelle, à la formation d'un couple, d'une famille, ne s'accompagne en rien d'un « retard au suicide », bien au contraire. Si l'âge adulte, du point de vue professionnel et familial, advient plus tardivement, la « maturité suicidaire » — le fait, pour une cohorte, de parvenir à un niveau de risque donné — survient plus tôt. Ces deux évolutions paradoxales montrent que le suicide ne suit pas mécaniquement les déplacements de ces deux limites de la vie d'homme adulte : l'entrée par le statut professionnel, familial et l'indépendance économique, et la sortie par la mort naturelle.

Entre ces deux extrémités, et malgré l'intérêt des chercheurs comme du public pour ces deux âges spécifiques¹¹, il apparaît que la particularité des années quatre-vingt-dix, en France, est l'élévation forte du taux de suicide autour de 40 ans, qui dépasse maintenant le taux à 50 et 60 ans. Au rythme actuel, un homme de 25 ans a 0,78 % de chances de se suicider avant l'âge de 45 ans, alors que ce risque n'était que de 0,44 % dans les années cinquante à soixante-dix. Le

d'entreprises et suicide sur une période 1881-1927 : sur la période 1890-1913, plus « normale » d'un point de vue historique, le lien crise-suicide est clair. Nous ne nous intéresserons donc ici qu'à l'anomie au sens large, en abandonnant l'idée durkheimienne d'une amplification du suicide en période de croissance rapide.

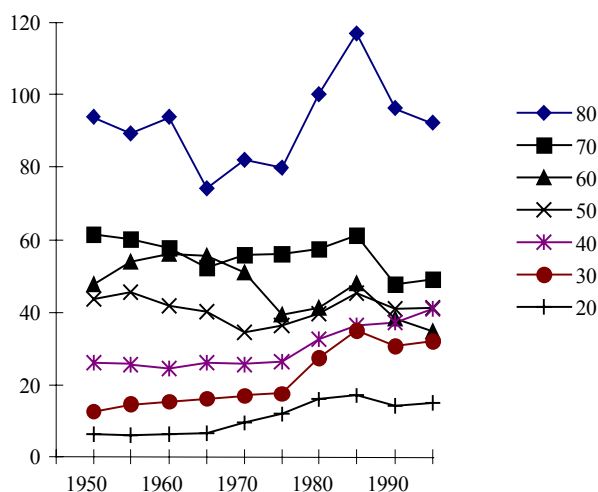
¹⁰ Simiand (1932, vol.2, pp.32-33 et vol.3, p.X, diagramme 2), étudiant le lien entre évolution des salaires, eux aussi liés aux variations du cycle économique, et les « faits moraux et intellectuels », propose l'interprétation selon laquelle « une stagnation ou baisse du salaire <entraîne> une augmentation des suicides, et une hausse du salaire <amène> une atténuation du suicide » (vol. 2, p.33).

¹¹ La littérature scientifique comme médiatique abonde de références sur le suicide des jeunes — entendu comme celui des moins de 25 ans, ou des adolescents — (ne citons que : Davidson et *Alii.*, 1981 ; Gratton, 1996) mais aussi, quoique moins souvent, des âgés (Chesnais, 1976, p. 97 ; Andrian, 1988). La question du suicide des adolescents semble importée des pays anglo-saxons, où le suicide autour de 25 ans atteint ou dépasse maintenant celui du troisième âge (Cusson, 1990, p. 37-38). Aujourd'hui en France, le vrai problème est celui du suicide « dans la force de l'âge », pour reprendre le titre de Andrian (1996). Au reste, il semble critiquable d'isoler la problématique du suicide pour des âges spécifiques sans comparer tous les âges entre eux, parce que « On n'explique qu'en comparant » (Durkheim, 1897, p. 1).

problème de l'élévation du taux de suicide est une réalité qui embrasse *tous les âges de la vie*, avant 45 ans, et pas simplement les jeunes, au sens de moins de 25 ans.

Cette observation introduit ce fait essentiel : l'uniformisation des taux de suicide des 25 à 74 ans sur la période apparaît clairement. Les 65-74 ans de 1950 se suicidaient près de 5 fois plus souvent que les 25-34 ans ; en 1995, le rapport n'est plus que de 1,5. Plus encore, les 35-44 ans se suicident plus que les 45-64 ans : il n'y a plus linéarité du lien entre âge et suicide. A notre connaissance, Andrian (1996) fut la première à souligner cette nouvelle configuration du lien entre âge et suicide.

4. Evolution du taux de suicide par âge décennal (1950-1995)



Source : Surault (1995) pour les taux par âge quinquennal 1950 à 1990 ; INSEE (1996a) pour les pyramides des âges ; complété par INSERM (provisoire 1995) pour les nombre de suicidés, et INSEE (1996d, pp. 32-34) pour la pyramide des âges en 1995.

Ce qui au temps des classiques était une évidence, une régularité universelle, un invariant (le fait que les plus âgés se suicident plus, régulièrement, que les plus jeunes), est remis en cause : le fait social du suicide n'est pas intemporel, mais historique, et un siècle de régularité n'est pas gage d'éternité. Pour le reste, le graphique est particulièrement difficile à comprendre. De l'apparent chaos, quelques éléments ressortent pourtant, déjà soulignés pour la plupart par Surault (1995) :

- Nous pouvons constater, notamment, un trait commun aux différents âges : l'année 1985 a vu culminer le taux de suicide de l'ensemble des classes d'âges après une hausse depuis 1975 ; il a connu une rémission plus ou moins nette — sauf pour les 35 à 44 ans qui demeurent au même niveau — dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, pour croître de nouveau en 1995 chez les moins de 45 ans, et se stabiliser pour les plus de 45 ans. Les variations du suicide pour chaque âge ont donc suivi au moins en partie les évolutions que nous avons déjà repérées pour la moyenne de la population masculine : hausse de 1975 à 1985, baisse jusqu'en 1990, hausse dans la dernière période. De ce fait, si la corrélation entre suicide masculin, tous âges confondus, et chômage des jeunes est très importante (voir *supra*), ce serait une erreur d'en déduire une relation de causalité mécanique, mais il serait plus subtil d'y voir un lien systémique : la crise sociale¹², dont

¹² Par « crise sociale », nous entendons les conséquences du ralentissement économique, dont une dimension essentielle est la moindre projection des individus et des groupes dans l'avenir, repérable subjectivement à un plus grand pessimisme que mettent en évidence les séries longues des enquêtes de conjoncture de l'INSEE,

l'accroissement du chômage des jeunes est un symptôme et non la cause unique et univoque, est ressentie aussi, même si c'est avec une moindre intensité, dans la totalité de la population, même chez les individus que le chômage ne concerne aucunement. Le chômage pourrait donc n'être pas seul en cause dans le suicide, dont le processus est plus global.

- En suivant par exemple la cohorte née en 1930¹³, nous constatons qu'en 1950, à 20 ans, son taux de suicide est de l'ordre de 6 pour cent-mille (pcm). En 1960, elle a 30 ans et son taux passe à 15. En 1970, à 40 ans, il est de 25,5 ; puis 40 dix ans plus tard, et en 1990, 38 pcm à 60 ans. Son taux de suicide a crû presque systématiquement (comme pour les autres cohortes) au long de son parcours de vie — sauf à l'entrée dans le troisième âge — ; les générations précédentes avaient connu néanmoins une élévation de leur taux de suicide après l'âge de la retraite.
- Le taux minimal de suicide pour la classe d'âge des 40 ans est atteint en 1960 (génération née en 1916-1925) ; le minimum pour l'âge de 50 ans est atteint en 1970 (même génération) ; autour de 60 ans, en 1975-1980 (générations 1911-1925) ; autour de 70 ans, en 1990 (génération 1916-1925 encore). Les générations qui précèdent ont eu des taux plus élevés aux mêmes âges, mais en diminution progressive jusqu'à cette génération 1916-1925. Inversement, chez les plus jeunes, le suicide autour de 20 ans commence à s'accroître en 1970 (génération 1946-1955), autour de 30 ans en 1980 (même génération) ; il est délicat de dire quoi que ce soit pour les individus de 40 ans, les évolutions pouvant être la conséquence des effets de période mentionnés, mais la moindre baisse de 1990 et l'envolée plus brutale qu'ailleurs pour 1995 pourrait provenir de la génération 1949-1958.

Ces faits complexes mettent en évidence des bribes de sens, où l'on reconnaît des effets d'âge (élévation du taux de suicide avec l'âge), de génération (faible taux de suicide des générations nées entre 1916 et 1945), de période (croissance entre 1975 et 1985, baisse en 1990, nouvelle hausse ensuite), qui entrent en combinaison, d'où la difficulté à objectiver chacun de ces effets indépendamment des autres. Pour démêler cette complexité, nous aurons recours à la modélisation statistique. Cette modélisation n'est ici qu'un point de passage nécessaire, n'est en rien autosuffisante, et sert essentiellement à comprendre les tenants et aboutissants des hypothèses sous-jacentes des modèles mobilisés, à les critiquer, à rechercher des hypothèses alternatives ou concurrentes.

Le modèle d'âge-génération-période (AGP)

Devant ce type de données, nous pouvons tenter de séparer les effets d'âge, de génération et de période. Tout comportement individuel, mesuré par âge sur une période suffisamment longue, pourrait dépendre pour l'essentiel¹⁴ :

repérable aussi, objectivement, à un moindre investissement du système productif et de moindres embauches, parce que les projets sont moins nombreux. De ce fait, « Le chômage, en effet, n'est pas seulement une conséquence du marasme économique : il en est l'expression, le symptôme le plus manifeste » (Marchal, 1958, p. 424).

¹³ On trouvera dans Surault (1995, pp.994-996) la représentation des suivis longitudinaux de chacune des générations en présence — voir aussi l'*erratum* publié dans la livraison suivante — ; nous nous dispensons donc de les présenter systématiquement.

¹⁴ Sur cette question, Kessler et Masson (1985) présentent la méthode standard, qui n'est pas si récente : Ryder (1965) argumente l'intérêt de la démarche ; Mason et *Alii* (1973), poussent plus loin les problèmes méthodologiques ; Rodgers (1982) mène la critique méthodologique du modèle ; une synthèse se trouve chez

- d'un effet d'âge qui consiste en l'évolution normale d'une population au long de son cycle de vie, évolution que toutes les générations suivront à mesure de leur vieillissement.
- d'un effet de génération qui transcrit les différences de comportement stables dans le temps entre différentes générations (cohortes) au long de leur cycle de vie.
- d'un effet de période qui traduit, en un moment historique donné, les évolutions globales connues simultanément par l'ensemble des individus d'une société, quel que soit leur âge et leur génération.

Ces trois effets simples, en se composant, en se contrariant ou en s'ajoutant, peuvent très bien engendrer des évolutions complexes, que l'on ne peut, à la simple observation, voir directement comme combinaison des trois effets purs. L'intérêt de cette approche est qu'elle implique une modélisation relativement simple, même si ses résultats peuvent en être ambigus dès lors que les évolutions sont linéaires pour les trois variables, impliquant une indétermination du modèle (Rodgers, 1982). Nous cherchons à exprimer le taux de suicide de 1950 à 1995¹⁵, tous les cinq ans, sur les classes d'âge quinquennales allant de 25 à 70 ans, en fonction de l'âge (indiqué par $\alpha = 1$ à 9, depuis la classe d'âge 25-29 ans jusqu'à 65-69 ans), de la période (indiqué par $\pi = 1$ à 10 de 1950 à 1995) et de la génération (au sens de cohorte définie par l'année de naissance, par tranche de cinq ans, indicé par $\gamma = 1$ à 18, depuis la génération née en 1881-1885 jusqu'à celle de 1965-1969). De ce fait, de la période π à la période $\pi+1$, la génération γ va passer de l'âge α à l'âge $\alpha+1$ où elle va remplacer la génération $\gamma-1$ qui occupait cette tranche d'âge en période π .

Avant tout début de modélisation, il s'agit de décider de la métrique pertinente d'un comportement. Différents modèles (additifs, multiplicatifs, logistiques, etc.) sont en effet mobilisables. Un modèle additif induirait le risque de simuler des taux de suicide négatifs, ce qui serait absurde : ce taux est borné inférieurement par zéro. La proportion des suicides dans l'année étant théoriquement comprise entre 0 et 1, nous pourrions préférer un modèle fondé sur une fonction logistique, mais comme le pourcentage des suicides intervenus en un an sur une classe d'âge sont, même pour les catégories les plus à risque, nettement inférieur à 1 %, nous sommes dans la situation d'événements rares, qui nous autorisent à simplifier la transformation logistique en une transformation logarithmique¹⁶.

De ce fait, nous exprimerons le logarithme népérien du taux de suicide comme la somme d'effets élémentaires provenant de l'âge, de la génération et de la période. L'écriture du modèle AGP est alors :

$$(AGP) \begin{cases} \ln(s_{\alpha\gamma\pi}) = c + a_{\alpha} + g_{\gamma} + p_{\pi} \\ \sum_{\alpha} a_{\alpha} = \sum_{\gamma} g_{\gamma} = \sum_{\pi} p_{\pi} = 0 \end{cases}$$

où $s_{\alpha\gamma\pi}$ est le taux de suicide estimé, c est une constante du modèle, a_{α} les paramètres relatifs aux différentes classes d'âge, g_{γ} les paramètres des différentes générations, p_{π} les paramètres de période. L'interprétation de ces paramètres est simple : leur exponentielle donne un

Glenn (1977). Les applications furent nombreuses ; on peut citer sans exhaustivité : Clogg, 1982 ; Klevmarken, 1982 ; Bloom, 1985 ; Hanoch et Honig, 1985 ; Blossfeld, 1986 ; Allain, 1997 ; Bodier, (à paraître). Pour une application descriptive au suicide des trois effets, voir Surault (1995).

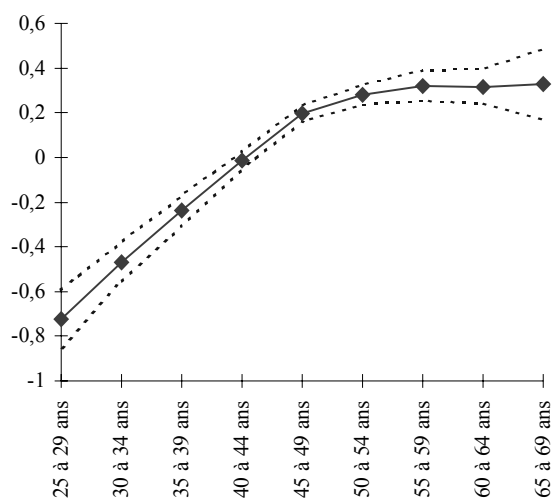
¹⁵ Nous nous fondons sur les données publiées dans l'article de Surault (1995). Les pyramides des âges ont été consultées dans INSEE (1996a) ; les données de 1995 sont issues des données provisoires publiées par l'INSERM, et la pyramide des âges provient de INSEE (1996d), ce qui conduit à la construction d'un échantillon de près de 46 500 suicidés de 25 à 69 ans de 1950 à 1995, tous les cinq ans.

¹⁶ En effet, si p est une proportion dont x est le *logit* (donc, $x = \log [p / (1-p)]$), lorsque p est proche de 0 comme pour le suicide, x se comporte comme $\log(p)$. Au reste, les résultats des modèles ne sont guère différents lorsque l'on utilise p plutôt que $\log(p)$.

coefficient multiplicatif objectivant le sur- ou le sous-suicide de chacune des catégories (d'âge, de génération ou de période), au regard de l'effet moyen.

Dans l'ajustement, nous considérerons l'adéquation au sens du khi-2 entre le nombre empirique de suicidés par âge, génération et période, et le nombre estimé par le modèle. Ce modèle (AGP) classique (Halli et Rao, 1992) suppose donc la séparabilité des trois effets¹⁷. Le modèle devient identifiable (Mason et *Alii*, 1973), sous réserve d'ajouter une contrainte supplémentaire sur les paramètres, comme par exemple ici que l'effet propre en période 3 (en 1960) et en période 6 (1975) sont identiques (en effet, il n'y a pas eu de forte évolution du suicide avant 1977). Ce modèle est en outre acceptable s'il apparaît, *a posteriori*, qu'il n'est pas nécessaire d'introduire en plus une interaction entre deux variables explicatives quelconques ; c'est ce qui a lieu lorsque le modèle reconstitue correctement les données.

5. Paramètres estimés de l'âge



Note : les pointillés signalent les intervalles de confiance à 95 %.

Le modèle est statistiquement très acceptable puisque l'écart entre les données empiriques et le résultat estimé par le modèle est certes significatif mais faiblement (khi-2 de 110 pour 90 cellules et 34 paramètres indépendants, soit 56 degrés de liberté) ; eu égard à la taille de l'échantillon, de l'ordre de 46 500 suicidés, pour lequel on pourrait obtenir une forte significativité de la différence entre deux tables presque identiques, le modèle (AGP) reconstitue très correctement les données¹⁸. Ce résultat conduirait le statisticien peu soucieux de critique sociologique ou convaincu par l'épistémologie dite friedmanienne¹⁹, que ce

¹⁷ Une critique des principes analytiques de ce type de modélisation est présentée par Attias-Donfut (1988, 144-148) : même s'il y a séparation apparente des trois temps que sont âge-génération-période, leur isolation véritable n'est en rien acquise ; en effet, il se peut qu'un effet de génération (au sens de cohorte) soit en définitive une succession d'événements orientés dans un certain sens pour une cohorte donnée (révélant une interaction entre l'âge et la période), c'est-à-dire précisément ce que nous modéliserons *infra*.

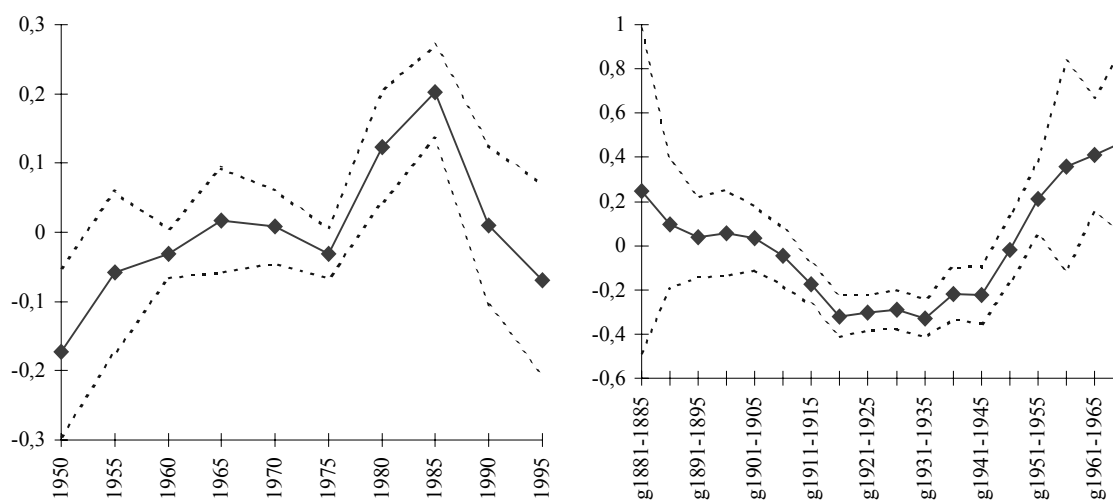
¹⁸ Considérons le modèle (AP) — le modèle (AGP) privé de l'effet générationnel — que nous développons *infra* ; ce modèle suppose une invariance du profil par âge ; il est évidemment une très mauvaise approximation des faits (khi-2 de 1585 pour 72 degrés de liberté) ; la réduction du khi-2 entre (AP) et (AGP) est de 93 %. Le modèle (AGP) est alors fort proche des données observées.

¹⁹ Nous faisons référence à l'épistémologie découlant d'une lecture radicale de Milton Friedman (1953) selon laquelle, sous sa forme « extrémiste » — pour reprendre le qualificatif de Mingat, Salmon et Wolfelsperger (1985, pp. 381-396) — « Le seul test de la validité d'une hypothèse est la comparaison de ses prédictions et de l'expérience » (*The only relevant test of the validity of a hypothesis is comparison of its predictions with experience*) (p. 8-9). Cette forme extrémiste de l'épistémologie friedmanienne peut conduire à sacrifier la

modèle est *le bon*. Nous montrerons qu'il est plutôt un bon modèle statistique, poussant à des conclusions sociologiques peu pertinentes. Il s'agit, au cours de l'analyse des paramètres estimés, de prendre conscience des hypothèses implicites de ce modèle (AGP).

L'effet de l'âge indique que, effectivement, à période et génération égales, le taux de suicide croît linéairement de 25 à 55 ans, âge auquel il stagne ; le taux de suicide des 25-29 ans ne vaut que 49 % du taux moyen à tout âge²⁰, les plus de 50 ans de 32 à 37 % plus fréquemment. Nous avons là le profil, à génération et période égales, de l'évolution nette du taux de suicide selon l'âge ; l'uniformisation du profil brut ne peut provenir que d'un changement générationnel d'élévation du taux pour les nouvelles générations (voir *infra*). Le critique empiriste rappellerait tout de même que la stagnation au-delà de cinquante ans du taux constitue de toute façon une nouveauté historique en France, où, jusqu'en 1960, la croissance systématique avec l'âge était une régularité.

6. Paramètres estimés de la période (à gauche) et de la génération (à droite)



Note : les pointillés signalent les intervalles de confiance à 95 %.

L'effet de période met en évidence le fait que, en 1950, la période était significativement moins propice au suicide que les vingt années qui ont suivi (16 % de suicides en moins pour 1950 au regard de la moyenne 1950-1995), et que les suicides sont significativement plus fréquents dans les années 1980 et 1985 (22 % de suicides supplémentaires pour 1985). Le profil de l'effet de période, à âge et génération égales, est toutefois fort différent du profil brut

recherche d'autres hypothèses alternatives, susceptibles de satisfaire l'ensemble des critères de scientificité envisageables. De fait, nous supposons que les critères de scientificité des sciences sociales sont multiples et ne s'arrêtent pas à la correspondance des hypothèses et de ses conséquences : outre la *vérisimilarité* — critère unique de l'épistémologie friedmanienne —, trois autres critères sont *au moins aussi importants* : la *cohérence* interne et externe — le fait qu'un travail ne rentre pas en contradiction avec lui-même ou avec des acquis d'autres champs de recherches qui lui sont liés —, la *pertinence* locale et globale — le fait qu'une démarche propose une lecture recevable de la problématique en particulier, et que cette problématique particulière s'intègre en tant que telle à des problèmes plus généraux de la sociologie et de la société —, et l'*« articulabilité »* — c'est-à-dire la caractéristique d'un travail capable de mettre en évidence les articulations, de relier ensemble dans leur mouvements respectifs, des faits relevant de champs *a priori* distincts qu'une démarche purement analytique isolerait comme relevant d'univers irrémédiablement séparés, n'ayant rien à voir l'un avec l'autre, et à souligner ce qui peut exister de commun dans des logiques en apparence distinctes.

²⁰ Il suffit de considérer l'exponentielle d'un paramètre pour objectiver le coefficient d'accroissement — multiplicatif — du taux de suicide d'une catégorie au regard de l'effet moyen qui caractérise l'échantillon dans son entier, lorsque sont confondus les différents âges, générations et périodes. Ici, en l'occurrence, $\exp(-0,722) = 0,49$, d'où un suicide des jeunes égal à 49 % de celui de l'âge moyen.

présenté précédemment. La stabilité presque parfaite du suicide sur la période 1950-1975, comme on le constatait sur les données brutes, présente ici — à génération et âges égaux — un aspect plus mouvementé. Par ailleurs, le modèle affirme que la période 1985-1995 est marquée par une modération du suicide : un retour à son intensité lors des années soixante. Le profil brut du taux de suicide global ne peut alors provenir que d'un effet de structure : soit une modification de la pyramide des âges dans le temps, soit d'un effet complexe de structure transitant par l'effet générationnel, du fait de l'apparition de cohortes sur-suicidaires.

Cet effet est le plus intéressant. Si nous suivons les résultats du modèle (AGP), les cohortes nées avant 1910 connaissent un taux de suicide significativement plus élevé comparé à celui des cohortes 1916-1935 ou 1945 : en moyenne 33 % de suicides supplémentaires dans les cohortes 1881-1905 au regard de la moyenne des cohortes 1921-1945. Une intense transition s'opère pour les cohortes nées entre avant et après la première guerre mondiale. Les cohortes nées entre deux guerres connaissent en effet un taux de suicide situé 24 % en dessous de la moyenne. Pour les générations nées après 1945, l'élévation du taux de suicide de cohorte en cohorte est rapide et importante : à partir de la cohorte 1956, on dépasse 40 % de suicides de plus que pour la moyenne des cohortes en présence et 59 % pour la cohorte 1966-1970. L'effet de génération se présente donc comme une courbe en U, mettant en évidence deux transitions générationnelles : entre ceux nés avant et après la première guerre mondiale, d'abord, puis entre avant et après la deuxième, ensuite.

L'argumentation impliquée par le modèle (AGP) serait celle-ci : les individus nés avant 1910 (milieu de la première transition), donc ceux qui avaient plus de 35 ans à la libération, ont tous connu la première guerre mondiale, qu'ils fussent enfants ou plus âgés, et les privations de la crise de l'entre-deux guerres, la deuxième guerre mondiale. Le traumatisme collectif les conduit à conserver toute leur vie un certain tempérament suicidaire. La génération intermédiaire, qui a fait la reconstruction, a vécu aussi un modèle familial d'une extrême stabilité, une fécondité élevée, un faible célibat, et fut parfaitement intégrée dans le monde du travail ; son sous-suicide est le fait d'une parfaite intégration sociale. Parmi les générations les plus récentes, celles du *baby-boom*, au contraire, l'évolution forte des normes, de la culture et des valeurs dans le sens d'un encadrement social moindre, l'affaiblissement des pratiques religieuses et la fragilisation des modèles matrimoniaux conduirait au développement du suicide, du fait d'une moindre intégration sociale notamment familiale. Certaines interprétations de Surault (1995) ne sont guère éloignées de celles-ci.

Critique du modèle d'âge-génération-période (AGP)

La difficulté majeure de ce commentaire provient moins du résultat empirique étrange de la stagnation du taux de suicide de 50 à 70 ans, ou du caractère inattendu du profil de l'effet de période, dont on peut accepter à l'extrême limite qu'ils soient conséquence des effets de structure, que d'un double problème, théorique et méthodologique :

- Théoriquement, l'hypothèse implicite est que certaines générations sont sur- ou sous-suicidaires, de façon précocement acquise, si ce n'est innée. Elle pose donc comme évidence le fait qu'un « courant suicidogène » s'accroche à chaque cohorte et la suivra tout au long de sa vie, quels que soient les événements vécus, une fois passée la période de socialisation (l'enfance, l'adolescence ?). Cette hypothèse est-elle bien cohérente ? Ne serait-elle pas un peu *ad hoc* ?
- Méthodologiquement, les individus nés avant 1905 sont déjà, en 1950, en deuxième partie de carrière, voire retraités, et l'estimation de leur paramètre générationnel (qui suppose une spécificité sur l'ensemble de l'existence) n'est ici réalisée que sur la foi de la seconde moitié de leur vie. Symétriquement, les individus nés après 1945 ont au plus 50 ans en

1995, et l'on ne peut juger de leur comportement suicidaire que sur une partie seulement de leur vie adulte ; pratiquement, il n'est certes pas possible de procéder autrement, sauf à refuser toute analyse générationnelle sur une génération dont la plupart des représentants sont encore en vie. Mais ce fait ne doit pas être oublié, puisque le risque est fort alors pour le chercheur de confondre une évolution transitoire propre à un âge particulier dans une période donnée et une structure durable, proprement générationnelle, c'est-à-dire portée par une cohorte tout au long de sa vie.

L'interprétation culturaliste — en termes de traumatisme de socialisation — du modèle (AGP) est peu cohérente, en effet, puisque la cohorte 1910 ne saurait être une césure justifiée par un traumatisme précoce : la génération de 1900, tout comme celle de 1920, a vécu le traumatisme de la pénurie des années trente, et la deuxième guerre mondiale ; la seule différence traumatique vient de ce que la première a connu *en plus* dans son enfance ou son adolescence, la première guerre mondiale ; cela peut-il compter ? La génération de 1930 a abordé son adolescence d'une façon strictement identique, et pourtant, elle est sous-suicidaire. Ce qui pourrait avoir compté, en revanche, est le fait que les premiers atteignent l'âge de la retraite, à 65 ans, en 1965, avec des carrières le plus souvent incomplètes, interrompues par la guerre, auparavant par la crise économique, avec de faibles pensions, au regard des salaires et des revenus des années soixante (Legris et Lollivier, 1996, Chambaz, Maurin, Hourriez, 1996), ayant accumulé peu de patrimoine (Lollivier et Verger, 1996). En outre, dans les années cinquante, les générations âgées comportaient une forte proportion de paysans, trop âgés pour quitter la terre et débiter une carrière en ville ; le célibat agricole était fréquent, et même lorsque ces paysans étaient mariés et ont eu des enfants, ces derniers arrivés à l'âge adulte participaient à l'exode agricole et rural intense des années cinquante et soixante, pour laisser leurs anciens dans des campagnes se vidant.

La génération 1920 en revanche commence sa carrière en pleine expansion économique, dans un Etat interventionniste en pleine construction, un Etat-providence naissant, créant en plus d'un système de dont elle pourra bénéficier pleinement, des prestations familiales plus généreuses qu'aujourd'hui — 30 % des prestations sociales de 1959 contre 13 % en 1990 (Parent, 1995, p.164), connaît au long de sa vie le plein emploi des Trente glorieuses, prend sa retraite au début des années quatre-vingt, à la faveur d'un abaissement de l'âge légal. La différence entre avant et après 1920 serait moins un fait social *culturel* (voire psychosociologique, porté par le traumatisme de la première moitié du siècle), au fondement proprement générationnel, tôt acquis et conservé au long de l'existence, que la conséquence d'un fait social *circonstanciel* : la deuxième guerre mondiale est suivie d'une reprise économique exceptionnelle de par son intensité et sa durée. Ce fait circonstanciel n'est pas neutre pour l'histoire propre des générations d'avant et d'après 1920 : certaines sont nées trop tôt pour participer aux opportunités des Trente glorieuses — déjà engagées dans une profession, qu'elle soit paysanne, ouvrière ou de toute autre nature, elles ne peuvent saisir autant d'opportunités que d'autres plus jeunes —, d'autres ont vécu à plein leur insertion professionnelle puis maintenant leur retraite ou son approche en une succession de *circonstances* favorables. La fracture entre l'avant et l'après 1920 ne serait donc pas spécifiquement une affaire de générations en tant que cohortes socialisées de façon spécifique et conservant toute leur vie des attributs sociologiques particuliers, mais une affaire de circonstances frappant certaines catégories d'âge, tout en bénéficiant à d'autres : les Trente glorieuses sont favorables à ceux en âge d'en saisir les opportunités — les jeunes à la recherche d'un emploi salarié, ou les moins jeunes encore en mesure de négocier leur emploi — et défavorables à d'autres, trop âgés pour bénéficier de la situation nouvelle — les actifs déjà trop insérés dans un métier pour être mobiles, installés qu'ils sont dans une profession ou un état, les âgés et les retraités.

Qu'en est-il de la césure de la génération du *baby-boom* ? Le modèle (AGP) guide implicitement vers une analyse en termes générationnels, en émettant l'hypothèse (ou en posant comme évidence le fait) de l'existence d'une génération particulière, celle du *baby-boom*, celle qui fit 1968 ou en porte la culture, marquée par un affaiblissement de la socialisation religieuse, par la révolution des normes sociales et des valeurs familiales traditionnelles, par la déstabilisation des modèles matrimoniaux, par l'instabilité du couple... Ce serait une génération anomique. Cette explication est d'autant moins crédible que les générations nées jusqu'en 1910 ont été socialisées selon un modèle tout à fait traditionnel, mais ont connu pourtant un fort taux de suicide. Les valeurs traditionnelles auraient protégé les uns (1920-1945) et non les autres (avant 1910) ? Il faut donc admettre deux facteurs différents pour avant 1910 (le traumatisme) et après 1945 (l'anomie), ce qui pourrait révéler la mobilisation d'hypothèses peut-être *ad hoc*.

Mais les deux césures du *baby-boom* — celle de la culture, des comportements, des valeurs et des normes d'une part, et celle du suicide de l'autre — correspondent-elles bien à la cohorte née avant et après 1945 ? Du point de vue du suicide, nous devons admettre que la transition n'est pas 1945, mais 1950 ; sur le graphique des effets de génération, le minimum du suicide avant transition est la cohorte 1941-1945, et le maximum 1956-1960. Le milieu de la transition, qui est régulière, est donc la cohorte 1950. Qu'en est-il de la transition culturelle ? Est-elle de 1945 ? Différents travaux l'affirment et la confirment²¹. D'autres informations porteraient à périodiser autrement, et à voir les cohortes nées à la fin des années trente comme novatrices en actes, si ce n'est en paroles et en valeurs. Les comportements matrimoniaux l'attestent, puisque le pourcentage par rapport à l'ensemble d'une cohorte masculine des divorcés non-remariés croît vraiment à partir de la cohorte 1937, celui des divorcés non-remariés vivant en concubinage — situation typique d'un modèle de couple instable avec recompositions —, pour la cohorte 1938²² : la cohorte centrale de la transition du suicide est 1950, et il n'y a donc pas simultanéité entre rupture du modèle de couple stable et suicide. Par ailleurs, dire que 1968 fut porté exclusivement par le *baby-boom* est inexact : le participant médian aux événements de 1968 est né en 1942²³. Si les cohortes nombreuses du *baby-boom* peuvent être vues comme un facteur de déclenchement des événements et de la modification profonde des mœurs, des institutions, des systèmes légaux qui ont suivi, les participants du mouvement et les populations qui en ont repris le principe sont loin d'être tous des enfants du *baby-boom*, et beaucoup sont plus âgés. Les mêmes comportements matrimoniaux nouveaux, déviants au regard des normes traditionnelles, n'ont guère d'impact sur le taux de suicide de la cohorte 1938, qui est faible, mais ont des conséquences significatives sur les cohortes nées après 1950. Pouvons-nous de ce fait considérer la révolution des valeurs et des

²¹ Percheron et Chiche (1991, p163), en mobilisant les données de l'enquête de l'Observatoire Interrégional du Politique (OIP) de 1985, mettent en évidence une rupture entre les hommes de moins de 42 ans, acceptant plus les changements d'ordre moraux, et les plus âgés, plus soumis aux normes traditionnelles ; il s'agitait de la génération née en 1942-1943. Galland (1994) comme Lambert (1993) mettent en évidence une rupture forte des pratiques religieuses et des croyances, valeurs et normes qui y sont coalescentes (croyance en un Dieu personnel, condamnation de l'avortement, etc.) autour de la cohorte née en 1945. Drouin (1995) parvient à la même ligne de clive générationnelle sur les pratiques et représentations politiques.

²² Le taux de divorcés non-remariés croît brutalement de 4 % pour la cohorte 1932 à 8 % (où il culmine) pour la génération 1942 ; même chose pour les « divorcés cohabitants » — divorcés vivant en couple avec une autre personne, avec qui ils ne sont pas mariés —, qui passe de moins de 1 % d'une classe d'âge avant 1936 à 3 % pour les cohortes nées après 1940. La rupture générationnelle n'est pas là, non plus, 1945. Source : enquête Emploi INSEE 1994, fournie par le LASMAS-IDL.

²³ Traitement de l'enquête de l'Observatoire Interrégional du Politique (OIP), vague « 1989 », question « Au moment des événements de 1968, avez-vous pris part à des réunions ou des manifestations ou décidé de faire grève ? », réponse « oui ». Données obtenues auprès de la Banque de Données Socio-Politiques du CNRS (CIDSP/BDSP, CNRS-IEP de Grenoble).

comportements matrimoniaux comme la cause efficiente de la croissance brutale du suicide au sein des générations nées entre 1945 et 1955 ? Non, puisque si cette argumentation était cohérente, le suicide augmenterait dès la génération 1938, dès les premiers symptômes de la fragilisation des couples.

La césure matrimoniale est antérieure de cinq ans à la cohorte 1945, celle du suicide lui serait plutôt de cinq ans postérieure. Il s'agit donc de proposer une hypothèse alternative expliquant cette singularité, et de revenir aux faits *circonstanciels*, comme nous l'avons fait ci-dessus pour la césure 1910-1920. Naître en 1945, c'est certes avoir 23 ans en 1968, mais aussi connaître le premier choc pétrolier à 29 ans, c'est-à-dire avoir eu le temps de trouver et de s'insérer correctement dans l'emploi — environ 8 ans d'ancienneté sur le marché du travail — avant la crise, en une période de plein emploi et de faible chômage des jeunes, où aussi les contrats précaires étaient inexistantes, la flexibilité d'alors étant non pas négative — subie par le salarié — mais positive — pour trouver ailleurs, et immédiatement, un salaire plus satisfaisant. Naître en 1955, en revanche, c'est peut-être être socialisé par les valeurs de soixante-huit (comme de nombreuses cohortes nées antérieurement), mais aussi avoir vingt ans en 1975 et trente en 1985, c'est-à-dire s'insérer et s'installer dans l'emploi alors que la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader, d'une façon régulière et intense (INSEE, 1996 b, p. 161). C'est connaître toute sa carrière après le premier choc pétrolier, la hausse brutale du taux de chômage des jeunes, la fin du modèle de plein emploi à la sortie des études, et même de plein emploi à vie. Il ne faut pas voir en la génération du *baby-boom* une entité sociale homogène, puisqu'en termes de circonstances de socialisation et d'insertion professionnelle, la toute première partie du *baby-boom* connut des circonstances aussi favorables que les générations nées dans l'entre-deux guerres. La seconde moitié, en revanche connaît un tout autre modèle, marqué par une incertitude professionnelle croissante (Chauvel, 1996 a et b), une évolution défavorable des salaires (Baudelot et Gollac, 1997), une diminution des chances de parvenir à la position de cadre (Chauvel, 1997c), une baisse des revenus relatifs — voir en comparaison les courbes du revenu par âge de Stoetzel (1973) et de Legris et Lollivier (1996) —, et une élévation des taux de pauvreté (Herpin et Ollier, 1996). Ainsi, à l'homogénéité culturelle (celle qui s'observe du point de vue des référents religieux et des repères normatifs) correspond une hétérogénéité structurelle : une différence dans la répartition des statuts sociaux probables et des destins économiques — des *Lebenschance*, en termes weberiens. Cette critique par les circonstances a l'intérêt d'expliquer par un seul argument ces deux césures — une situation économique dont les uns tirent les opportunités, et non les autres —, là où l'explication générationnelle doit en mobiliser deux, tout à fait distincts : le traumatisme puis l'anomie.

Cette critique montre en définitive que le modèle (AGP) est sociologiquement dangereux, dans la mesure où, visiblement, il *suppose* (en posant l'hypothèse de comportements générationnellement différents) ce qu'il convient d'*expliquer* : pourquoi les cohortes nées de 1916 à 1950 ont connu un faible taux de suicide, alors que les autres générations, nées avant ou après, ont connu de forts taux de suicide.

Cette critique du modèle (AGP) conduit à la prise en considération d'un nouveau modèle, de recomposition du cycle de vie (RCV). En effet, dénonçons maintenant à la génération un effet propre aussi important que ce que lui suppose le modèle (AGP), et supposons une *recomposition du cycle de vie*, c'est-à-dire le fait que l'âge n'est pas un point fixe mais variable qui, selon les périodes marquées par des *circonstances* différenciées, ne signifie pas la même chose en termes d'attentes, d'opportunités, de chances, de capacité de négociation, de légitimité sociale, d'espoirs, de statuts assignés, ou de *potentialités d'intégration, notamment professionnelle*. En un mot, les âges seraient des réalités mobiles dont chaque société à toute étape de son histoire peut déplacer les frontières et modifier le contenu et le statut. Autrement dit, en termes plus usités en analyse des cohortes, cette *recomposition du*

cycle de vie pose l'existence d'une *interaction entre l'âge et la période*, le même âge ne correspondant pas aux mêmes réalités en 1950 et en 1995.

Résumons donc l'argument hypothétique de ce modèle. Nous pouvons penser que, dans les années cinquante et soixante, le surcroît de suicide des générations les plus anciennes (les cohortes nées avant 1910) peut s'expliquer par une période guère propice à la vieillesse qui ne s'appelait pas encore troisième âge. Ce fait est lié non pas à un traumatisme générationnel passé, mais aux circonstances qui leur étaient défavorables au moment où ils abordaient la deuxième moitié de leur vie adulte : leur âge ne leur permettait pas de saisir les opportunités qui s'ouvraient à la jeunesse du temps, particulièrement pour les cohortes nées à partir de 1920 ; la vieillesse et la retraite impliquaient un fort risque de pauvreté et de marginalité économique et sociale. Une amélioration progressive du sort du troisième âge est intervenue depuis. Simultanément, alors que les conditions de vie de la jeunesse étaient particulièrement favorables des années cinquante au début des années soixante-dix, elles se sont considérablement dégradées depuis — au moins relativement et par comparaison aux autres classes d'âge —, ce dont les cohortes nées postérieurement à 1950 sont victimes. Loin d'être un effet générationnel, le comportement sous-suicidaire des générations 1915-1950, pourrait être essentiellement lié à un effet circonstanciel : celui de naître pour être jeune actif dans les années cinquante et soixante, en pleine expansion économique, puis être installé, en deuxième partie de carrière, à l'approche de la retraite ou retraité après le milieu des années soixante-dix, lorsque l'Etat-providence assure une protection du troisième âge complète et généreuse contre les risques et les incertitudes économiques, en un statut de la retraite devenu parfaitement légitime.

Le modèle de recomposition du cycle de vie (RCV)

Pour modéliser cette *recomposition du cycle de vie*, une méthode adaptée consiste à se représenter tout d'abord l'écart entre le taux de suicide empirique et ce que prévoit le modèle (AP), identique au précédent à ceci près que l'effet générationnel n'est pas introduit. Ce modèle est simple et s'écrit :

$$(AP) \begin{cases} \ln(s_{\alpha\pi}) = c + a_{\alpha} + p_{\pi} \\ \sum_{\alpha} a_{\alpha} = \sum_{\pi} p_{\pi} = 0 \end{cases} ,$$

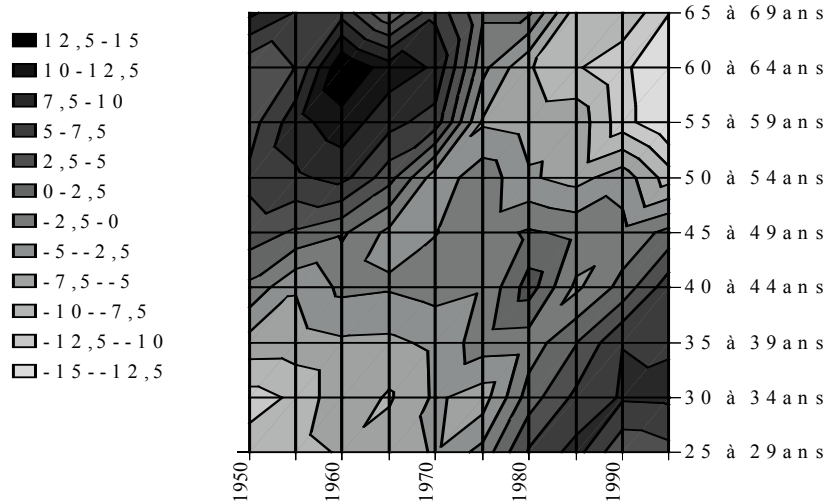
où $s_{\alpha\pi}$ est le taux de suicide estimé, c est une constante, a_{α} , les paramètres relatifs aux différentes classes d'âge, p_{π} , les paramètres de période. Ce modèle, qui teste l'hypothèse d'invariance de la forme de la courbe du suicide selon l'âge sur la période (1950-1995) du suicide par âge, fournit évidemment une très mauvaise approximation de la réalité²⁴ — sinon, ce travail n'aurait simplement pas d'objet. Nous nous intéressons alors aux résidus de ce modèle — l'écart entre le taux de suicide réel et le taux théorique sous l'hypothèse de stabilité de la forme de la courbe du taux de suicide par âge — qui mettent en évidence la forme de l'interaction de l'âge et de la période, c'est-à-dire le fait que le même âge ne signifie pas la même chose pour une période ou l'autre.

Le graphique des résidus du modèle (AP) présente des zones d'autant plus sombres que le taux de suicide empirique est supérieur au taux de suicide attendu par le modèle. Ces résidus montrent un sur-suicide important des gens âgés jusque dans les années soixante-dix, de

²⁴ L'écart entre données empiriques et données estimées par le modèle (AP) mesuré par le khi-2 est 1585 pour 72 degrés de liberté, ce qui est évidemment très significatif.

l'ordre de 6 pour cent-mille (pcm), et jusqu'à 14 pcm pour les sexagénaires de 1960 sur ce que prévoit le modèle de stabilité de la courbe selon l'âge et un sur-suicide des jeunes des années quatre-vingt, de l'ordre de 4 pcm (8 pour les triagénaires de 1995). En revanche, il existe un sous-suicide des jeunes dans les années soixante, de l'ordre de 8 pcm, et des âgés, qui s'amplifie depuis le milieu des années soixante-dix, jusqu'à 18 pcm. Cette courbe possède une forme de col de montagne (ou de selle d'équitation) : deux minima se situent vers les extrémités de la diagonale principale, deux maxima aux extrémités de la diagonale secondaire.

7. Différence (résidus) entre le taux de suicide empirique et le modèle (AP) en pour 100 000



Note : différence entre taux de suicide empirique est celui estimé par le modèle (AP) ; le taux de suicide des 60-64 ans de 1960 est au dessus de 12,5 pcm au dessus de l'hypothèse du modèle (AP) ; il est inférieur d'autant pour la même tranche d'âge en 1995.

Au centre du graphique, le suicide estimé par le modèle et les données empiriques sont proches, ce qui signifie que, du point de vue du simple modèle (AP), la génération 1925 s'est suicidée comme la moyenne des autres générations à 40 ans, alors qu'elle était sous-suicidaire dans sa jeunesse comme maintenant dans sa vieillesse, ce qui correspond bien à un effet de recomposition du cycle de vie, et non à un effet de génération. En effet, si l'évolution était spécifiquement *générationnelle*, ce graphique de résidus se présenterait non pas sous la forme d'un col de montagne, mais d'une tranchée diagonale mettant en évidence le fait que les mêmes cohortes se sous- ou sur-suicident semblablement au long de leur vie.

Comment styliser cette courbe bidimensionnelle, en forme de selle d'équitation ou de col de montagne ? Une fonction *ad hoc* (une sinusoïde à deux dimensions) simulant une selle est proposée²⁵, pour fournir une base au modèle (RCV) :

$$(RCV) \begin{cases} \ln(s_{\alpha\pi}) = c + a_{\alpha} + p_{\pi} + r \sin(d(\alpha - \alpha_0)) \sin(d(\pi - \pi_0)) \\ \sum_{\alpha} a_{\alpha} = \sum_{\pi} p_{\pi} = 0 \end{cases}$$

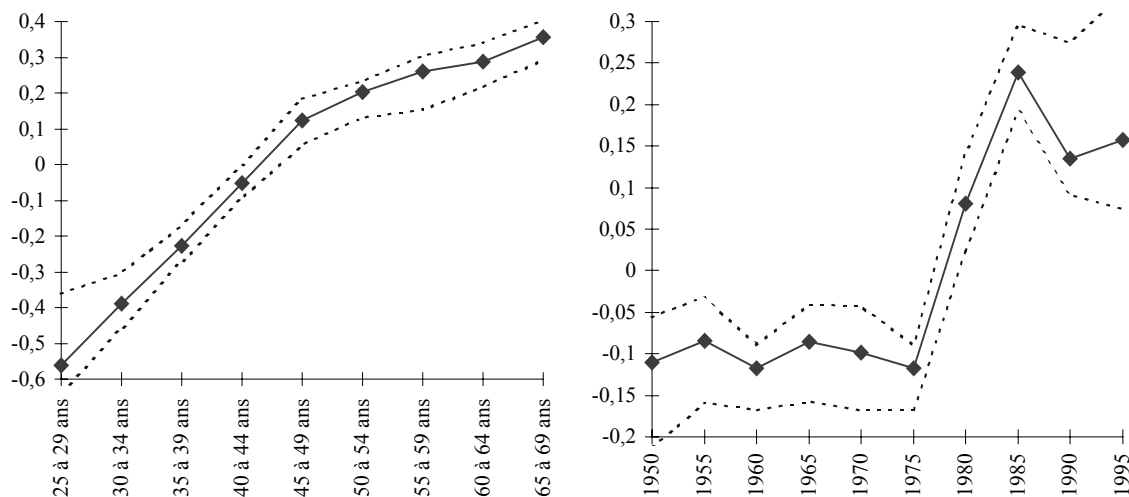
où $s_{\alpha\pi}$ est le taux de suicide estimé, c est une constante, a_{α} , les paramètres relatifs aux différentes classes d'âge, p_{π} , les paramètres de période, r , une fonction d'intensité d'effet de recomposition du cycle de vie, α et π , les indices de l'âge et de la période, α_0 et π_0 , les

²⁵ Cette fonction a en effet, au moins dans ses grandes lignes, les qualités géométriques de la courbe des résidus du modèle (AP) : deux maxima et deux minima disposés selon les diagonales.

coordonnées centrales de la selle, d , un paramètre de « largeur » de cette selle, fonction du temps qui sépare pour un âge donné le maximum du minimum du suicide²⁶.

Les résultats estimés par ce modèle sont significativement différents des données empiriques : en effet, le khi-2 est de 212 pour 69 degrés de liberté, ce qui est très significatif. Inversement, la réduction du khi-2 entre le modèle (AP) et (RCV) est très importante : de l'ordre de 87 % — contre 93 % pour le modèle (AGP). Ce qui signifie que l'hypothèse de la recomposition du cycle de vie est insuffisante à *elle seule* pour expliquer *en totalité* les évolutions du suicide ; inversement, elle suffit à *elle seule* pour expliquer l'essentiel, à savoir les huit neuvièmes, de cette évolution, ce qui est en définitive très satisfaisant eu égard au caractère rudimentaire de la sinusoïde stylisant la recomposition. Un peu moins efficace, statistiquement, que le modèle (AGP), le modèle (RCV) montre en revanche que l'effet propre de la génération, supposé majeur dans le modèle (AGP), pourrait être fort résiduel au regard du fait majeur que la jeunesse est une période de vie moins favorable que naguère, et que la vieillesse est plus favorable ; la maturité — autour de quarante-cinq ans — ne connaît en revanche que peu d'évolution spécifique.

8. Paramètres estimés de l'âge (à gauche) et de la période (à droite)



Ce modèle (RCV) fournit aussi des évaluations des effets de l'âge et de période qui, au regard des résultats du modèle (AGP), semblent quantitativement plus cohérentes avec ce que l'on connaît du suicide :

- il n'y a plus stagnation de l'effet propre de l'âge au-delà de cinquante ans, contrairement à ce qu'affirmaient les résultats de (AGP) : le taux de suicide ne cesse de croître de la jeunesse à la vieillesse ;
- l'effet propre de la période est nettement plus cohérent avec ce que nous connaissons de la dynamique comparée de l'économie et du suicide des Trente glorieuses à la croissance ralentie : faible taux, stable, jusqu'en 1977, flambée de 1977 à 1985, baisse modérée en 1990, ce qui correspond peu ou prou au profil global de l'évolution du suicide.

Les autres paramètres du modèle permettent de repérer la structure de la recomposition du cycle de vie. Celle-ci a un point central : 1975 et 44 ans, qui correspondent donc, au sens du

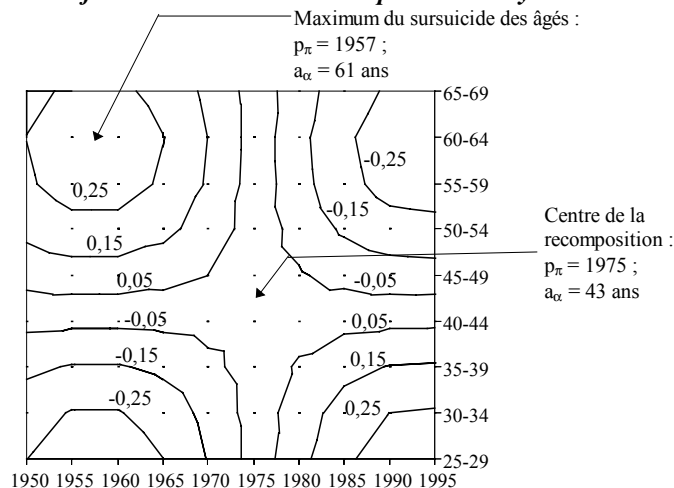
²⁶ Du fait de cette paramétrisation, la durée théorique t en années du cycle serait $t = (10 \pi / d)$; le résultat empirique du modèle donnerait 77 ans, mais c'est supposer, parce que nous avons utilisé une fonction trigonométrique sur 40 ans, que le phénomène devrait continuer à osciller, et que les sexagénaires de 2030 connaîtront à leur tour un maximum de suicide... ce que nous ne supposons pas, une estimation ne valant que pour son domaine d'observation.

modèle, à l'âge qui a connu le moins de variation, et à la période centrale de cette recomposition. Ces paramètres permettent aussi de repérer le point maximum du suicide des âgés : 61 ans en 1957. Les deux minima et le second maximum se situent aux limites du domaine d'estimation ; ce serait donc s'aventurer beaucoup que d'affirmer que le minimum de suicide des gens âgés et le maximum pour les jeunes en 1993, et que l'on assistera ensuite à un retournement, comme le prédirait la stylisation sinusoidale.

9. Paramètres d'intensité et de lieu de la recomposition

paramètre	paramètre	valeur	intervalle de confiance (95 %)
constante du modèle	3,53	3,50	3,55
intensité de l'effet RCV	0,32	0,28	0,52
largeur de la selle	0,43	cycle de 72 ans	65 à 97 ans
âge du centre de la transition	4,22	43,5 ans	39 à 45 ans
période du centre de la transition	6,10	1975	1973 à 1980

10. Surface de la courbe de recomposition du cycle de vie



Note : par construction, le modèle permet de reconstituer la forme qu'affecte le paramètre de « recomposition du cycle de vie », une fois tenu compte des effets de l'âge et de période : le coefficient de sur-suicide des 60 ans de 1955 est de l'ordre de + 0,27 ; le passage à l'exponentielle donne le pourcentage d'accroissement au regard de l'effet d'âge et période moyen : 31 % de suicides supplémentaires.

S'il est moins parfaitement fidèle aux données que le modèle (AGP), le modèle (RCV) conduit à remettre en cause ce que nous concevions comme un effet essentiellement générationnel. Nous pouvons en effet bâtir un nouveau modèle (RCV-G) où le résidu du modèle (RCV) est expliqué par la génération. Le khi-2 de ce modèle vaut 109 pour 51 degrés de liberté. La comparaison entre le modèle (AP) et (AGP) conduisait à affirmer que l'effet de la génération expliquait 93 % des variations du suicide selon l'âge. Le nouveau modèle (RCV-G) montre que la recomposition du cycle de vie explique 88 % de ces variations, et la génération 6 %. Pour les tenants de l'effet générationnel, la recomposition du cycle de vie est un moins bon modèle ; pour les tenants de la recomposition, l'effet de génération est résiduel. Ce sont donc deux visions radicalement différentes du même problème, que la statistique ne peut départager.

Le suicide ne serait donc pas, du second point de vue, une affaire de générations ayant ou n'ayant pas une culture ou une psychologie propres à développer un comportement suicidaire durable au long de sa vie, mais il serait essentiellement lié au fait que les raisons de désespérer de la vie ne sont pas les mêmes selon l'âge auquel les individus abordent telle et

telle période de l'histoire des sociétés. Avoir 60 ans en 1957, en pleine reconstruction de la France, en pleine expansion économique, est une malchance collective — de plus — subie par les cohortes nées à la fin du XIX^{ième} siècle. Avoir trente ans à la même date offrait bien d'autres opportunités, dont la cohorte 1930 a collectivement bénéficié, comme celles qui l'entourent. Cette même cohorte, ayant 65 ans en 1995, bénéficie aussi d'un autre retournement historique : le fait qu'en période de ralentissement économique, il est préférable de vivre avec une retraite assurée, plutôt que de chercher à conquérir et à conserver un emploi, à s'insérer dans le monde du travail, à ne guère savoir quoi espérer de lendemains incertains où l'autonomie financière et la stabilité du statut social ne sont en rien assurées pour les nouveaux entrants. Dans quelle mesure cette évolution est-elle spécifique à la France ? En effet, le contexte de la fin de la croissance rapide est à peu près général dans le monde industrialisé et pourrait avoir eu, dans d'autres pays, des conséquences proches.

Le suicide aux Etats-Unis : des évolutions semblables dans un contexte différent

Il apparaît que le phénomène observé en France trouve une forme plus accomplie encore aux Etats-Unis, tout au moins chez les résidents masculins qualifiés de « race blanche » par le système statistique américain : aujourd'hui, le taux de suicide américain selon l'âge est quasiment plat de l'adolescence au quatrième âge. Les informations sont plus frustes (un point tout les dix ans, selon des tranches d'âge décennales) mais le résultat est le même. Il faut noter que le suicide est aux Etats-Unis, comme dans la plupart des pays, très important au-delà de 75 ans CDCP (1996), et quasiment nul en deçà de 15 ans CDCP (1997), mais plus encore qu'en France de l'adolescence à l'abord du quatrième âge, le taux de suicide est parfaitement plat et uniforme (NCHS, 1995).

Aux Etats-Unis, le modèle de recomposition du cycle de vie (RCV) prend l'avantage sur le modèle d'âge, génération, période (AGP). Les différences entre les suicides estimés par (RCV) et la table empirique restent significatives, mais la réduction du khi-2 à partir du modèle (AP) est plus forte (93 %) : les différences résiduelles entre le modèle (RCV) et la table observée sont secondaires.

Nous pourrions donc reproduire ici, avec plus de conviction encore, les développements que nous avons faits sur la France. Nous nous contenterons de présenter succinctement le modèle RCV adapté à l'exemple américain (il faut noter que l'indigence est différent, puisqu'il opère de dix ans en dix ans). La constante du modèle RCV américain est plus faible, parce que le taux de suicide américain, comme celui de la plupart des pays anglo-saxons, est moins important — cause culturelle séculaire ?

Comment donner sens à ces évolutions parallèles d'uniformisation du taux de suicide selon l'âge dont Chesnais (1973) fut le premier à repérer les prodromes au niveau international, voici vingt ans déjà, et dont nous avons dans l'exemple américain un des modèles les plus avancés²⁷ ?

La difficulté d'interprétation tient à ce que les institutions et les structures économiques et sociales de la société américaine sont fort différentes des nôtres : le chômage américain est plus faible et son aggravation est moins irréversible qu'en France (Forsé et Langlois, 1996, p.61) ; les jeunes Américains ne sont pas marginalisés dans l'accès à un emploi, puisque l'âge

²⁷ En fait, l'Australie, la Grande-Bretagne et le Canada possèdent un profil encore plus étrange pour qui n'aurait pas assisté à l'uniformisation du suicide selon l'âge : pour ces pays, le taux de suicide est maintenant descendant avec l'âge, globalement, avant l'entrée dans le quatrième âge. L'exemple du Québec est un des plus radicaux, selon les données de Krull et Trovato (1994, p.1123), données qui révèlent un fait que les auteurs n'ont pas même repéré : le taux de suicide des 20-24 ans est supérieur de 25 % à celui des 65 ans et plus.

médian d'obtention d'un emploi n'a guère varié depuis les années soixante-dix, les Etats-Unis restant un pays de quasi plein-emploi — plus en tout cas que la France²⁸ ; le troisième âge américain pourrait être moins soutenu et protégé par l'Etat-providence américain, moins développé que le nôtre²⁹. Tels sont les contre-arguments qui viennent spontanément à l'esprit pour briser l'idée d'un parallèle entre les situations américaine et française ; nous nous emploierons à les rejeter, puisque certains sont inexacts, et d'autres, vrais, dissimulent des interprétations inadaptées qu'il s'agit de rectifier.

11. Taux de suicide masculin par âge 1950-1990, de l'américain de race blanche (pour 100 000)

	1950	1960	1970	1980	1990
15 à 24	6,6	8,6	13,9	21,4	23,2
25 à 34	13,8	14,9	19,9	25,6	25,6
35 à 44	22,4	21,9	23,3	23,5	25,3
45 à 54	34,1	33,7	29,5	24,2	24,8
55 à 64	45,9	40,2	35,0	25,8	27,5
65 à 74	53,2	42,0	38,7	32,5	34,2

Source : NCHS (1995), table 47.

(adresse Internet <http://www.cdc.gov/nchswww/releases/96news/96news/hus95rel.htm>)

D'une part, le chômage américain est essentiellement dissimulé par deux facteurs : en premier lieu, par un système d'allocations peu généreux qui repousse rapidement hors de la population active les chômeurs ayant peu de chances de retrouver un emploi — le chômeur de longue durée passant rapidement à l'inactivité. De ce fait, il est plus important d'analyser aux Etats-Unis le non-emploi plutôt que le chômage ; l'analyse l'emploi par classe d'âge montre que l'emploi commence plus tôt, se finit plus tard qu'en France, mais qu'aux âges médians, le non-emploi masculin est identique voire plus élevé aux Etats-Unis qu'en France³⁰.

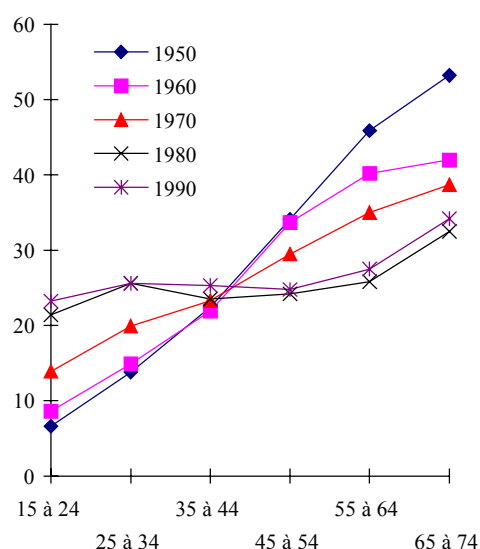
12. Taux de suicide masculin par âge 1950-1990, du résident US blanc (taux pour 100 000)

²⁸ En 1980 comme en 1968, la moitié de la population masculine américaine était en emploi à partir de l'âge de 18 ans, et de 19 ans en 1992. Evidemment, la séparation entre emploi et études aux Etats-Unis, où la plupart des étudiants ont aussi une activité professionnelle même à temps partiel, est moins nette qu'en France, où le double statut est plus rare. Pour la France, la moitié de la population est en emploi à 18 ans en 1970, à 21 ans en 1982, à plus de 23 ans en 1994.

Données américaines : traitement par l'auteur des *Current Population Surveys*. Référence des micro-données : Moffitt R. (1993), données obtenues auprès de la Banque de Données Socio-Politiques du CNRS (CIDSP/BDSP, CNRS-IEP de Grenoble). Pour la France : Enquête FQP (INSEE) 1970 ; Enquêtes Emploi (INSEE) 1982 et 1994 ; enquêtes fournies par le LASMAS-IDL.

²⁹ Un exemple pourrait en être la canicule de juillet 1995, cause de 465 décès dans la seule ville de Chicago, essentiellement des personnes âgées isolées (49 % de noirs), souvent dépourvues de climatisation au domicile. Voir sur ce sujet CDCP (1995) <http://www.cdc.gov/epo/mmwr/preview/index95.html>.

³⁰ Selon la *Current Population Survey* de 1992, parmi les hommes de 30 et 49 ans (âge auquel, dans le modèle français, tout homme devrait être dans la population active, sauf handicap majeur), 6,2 % de la population est inactive. Cette proportion n'est que de 2,5 % en France en 1992, selon les enquêtes Emploi de l'INSEE, comme en 1995. De ce fait, le taux d'emploi dans cette tranche d'âge masculine est de 86 % aux Etats-Unis en 1992, contre 91 % en France en 1992 et 90 % en 1995, baisse liée à l'élévation du taux de chômage.



13. Résultats des modèles France et US

	France			US		
	Khi-2	ddl	R-khi-2	Khi-2	ddl	R-khi-2
(AP)	1585	72	0	3624	20	0
(AGP)	110	56	93,0	528	11	85,4
(RCV)	212	69	86,6	261	17	92,7
(RCV-G)	109	51	93,1	220	2	93,9

Note : ddl : degrés de liberté ; R-khi-2 : réduction du Khi-2 à partir du modèle (AP).

14. Paramètres d'intensité et de lieu de la recomposition

Paramètre	intervalle de confiance	intervalle de confiance
constante du modèle	$c = 3,23 \pm 0,04$	
intensité de l'effet RCV	$r = -0,39 \pm 0,05$	
largeur de la selle	$d = 0,79 \pm 0,05$	
âge du centre de la transition	$\alpha_0 = 2,96 \pm 0,11$	38 à 41 ans
période du centre de la transition	$\pi_0 = 2,86 \pm 0,36$	1958 à 1972

En second lieu, les difficultés du monde salarié sont dissimulées par la création massive d'emplois peu rémunérateurs, du fait de l'absence depuis vingt ans de revalorisation du salaire minimum que l'inflation a considérablement érodé jusqu'à la réélection du Président Clinton. Par conséquent, trouver un emploi est bien moins qu'en France l'assurance de la conquête de l'autonomie économique, et la marque de la reconnaissance sociale de la participation au processus de production, puisque cet emploi peut correspondre, bien plus souvent qu'en France, à une rémunération insuffisante pour échapper à la pauvreté. Si l'égalité de dignité de tout travailleur est un fondement du mythe américain³¹, il serait naïf d'y croire

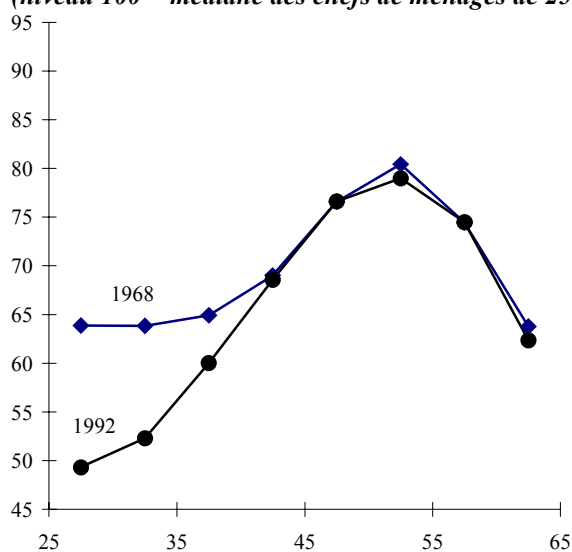
³¹ L'apparente égalité de dignité du travailleur se trouve dans le témoignage de Tocqueville : « Les serviteurs américains ne se croient pas dégradés parce qu'ils travaillent, car autour d'eux tout le monde travaille. Ils ne se sentent pas abaissés par l'idée qu'ils reçoivent un salaire, car le Président des Etats-Unis travaille aussi pour un salaire. On le paie pour commander aussi bien qu'eux pour servir. Aux Etats-Unis les professions sont plus ou moins pénibles, plus ou moins lucratives, mais elles ne sont jamais ni hautes ni basses. Toute profession est honnête et honorable » (Tocqueville, 1992 (1835), vol. 2, p. 667).

intégralement : au-delà de cette égale *dignité* du travailleur, il existe bien une inégale *valeur reconnue* de l'homme et du citoyen américain, valeur reconnue dont le revenu est une des mesures objectives (Chauvel, 1995, pp.233-235).

Le chômage — ou le non-emploi — est certainement moins aux Etats-Unis qu'en France l'aune à laquelle mesurer les problèmes sociaux : le problème étant bien plutôt celui de la répartition du revenu et de l'évolution de cette répartition selon l'âge. Le quasi-plein emploi américain ne correspond en rien à une configuration sociale où l'autonomie et le bien être, notamment économique, seraient ouverts à tous : un quart des salariés américains à plein temps des services de la restauration gagne un salaire inférieur au tiers du revenu médian, un peu comme si, en France, ils gagnaient aujourd'hui 2600 francs nets par mois, l'américain pauvre étant souvent aussi un travailleur.

D'autre part, si les jeunes continuent d'accéder précocement à l'emploi, ils connaissent, au même titre que leurs homologues français, la baisse des salaires relatifs — par rapport à la moyenne des salaires — et l'instabilité des emplois et du revenu d'activité (Gottschalk et Moffitt, 1994) que subissent plus généralement les moins qualifiés (Danziger et Gottschalk, 1995). L'obtention précoce d'un emploi ne signifie donc pas pour autant une intégration sociale satisfaisante, c'est-à-dire la reconnaissance, *via* la rémunération, d'une valeur égale à ou proche de celle des aînés. Bien au contraire, cette valeur est nettement inférieure et a baissé depuis 1968.

15. Evolution du niveau de vie (par unité de consommation) du quartile inférieur par âge aux Etats-Unis (niveau 100 = médiane des chefs de ménages de 25 à 64 ans)



Source : *Current Population Surveys* 1968, 1992.

Note : Revenu total annuel avant impôt du ménage, par unité de consommation de type Atkinson et Alii. (1995) : racine carrée du nombre d'individus du ménage. Le quartile inférieur des hommes chefs de ménage de 50 à 60 ans reste à 80 % du niveau de vie médian des chefs de ménage américains, tous âges confondus. En revanche, on note la baisse sensible du niveau de vie des moins de 40 ans.

Champ : Population masculine chef de ménage (définition type INSEE), de 25 à 64 ans par tranches de 5 ans.

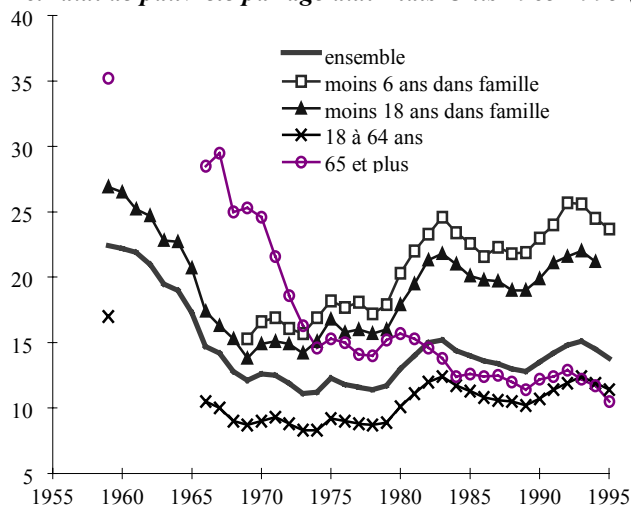
Si maintenant nous considérons l'évolution du niveau de vie³² du quartile inférieur par âge des hommes au regard du niveau de vie de la médiane des chefs de ménage, nous constatons qu'aux Etats-Unis, tout comme en France (Legris et Lollivier, 1996), les difficultés liées au ralentissement économique ne se répartissent pas également selon l'âge : d'un côté comme de

³² Revenu du ménage divisé par la racine carrée du nombre d'individus dans le ménage ; méthode classique utilisée par Atkinson et Alii (1995).

l'autre de l'Atlantique, les moins de 35 ou 40 ans subissent une réduction de leur niveau de vie relatif qui tend à épargner les aînés. Le faible chômage américain dissimule en effet un appauvrissement relatif que toutes les classes d'âges ne subissent pas de façon identique.

Enfin, si l'aide sociale et le système de solidarité américain est déficient pour ce qui concerne la baisse du taux de pauvreté des ménages « non-âgés » (Förster, 1994), l'Etat-providence américain n'est pas aussi néfaste au troisième âge que l'on pourrait le supposer, puisqu'un système public obligatoire créé en 1937 assure aux salariés un taux de remplacement du dernier salaire de l'ordre de 40 % (apRoberts, 1995, p.108). Ce système contributif obligatoire, redistributif (les anciens salariés à bas niveau de salaire tirant plus de bénéfices de leur retraite), comparable donc dans ses grandes lignes à ce qui existe en France, est accompagné d'un système de minimum social de solidarité (comparable dans son principe au minimum vieillesse français) institué aux temps de la *Great Society* du Président Johnson (OCDE, 1988, p.49) et d'un système de fonds de pension, non redistributif, dont les sociétaires tirent un complément substantiel, d'autant plus important que les taux d'intérêts réels furent très élevés jusqu'au début de cette décennie.

16. Taux de pauvreté par âge aux Etats-Unis 1965-1995 (en %)



Source : US Bureau of the Census (1995) et tables historiques sur la pauvreté du serveur internet du Bureau of the Census,

adresse internet : <http://www.census.gov/hhes/poverty/histpov/perindex.html>

En définitive, la configuration française de forte précarité, croissante, des jeunes, et de situation plus favorable des âgés, semble trouver un parallèle dans la société américaine, comme peut l'attester l'évolution des taux de pauvreté selon l'âge aux Etats-Unis. En effet, si le taux officiel américain³³ de la pauvreté est resté assez stable sur la période 1965-1995 — moindre dans le courant des années soixante-dix, plus élevé depuis les années quatre-vingt avec deux pics, en 1983 et 1993, années marquées par une récession —, la baisse de la pauvreté des âgés est allée de pair avec l'élévation de celle des jeunes.

Le constat majeur est en effet la diminution du taux de pauvreté du troisième âge autour de 1970, compensé par l'élévation modeste de la pauvreté du reste de la population adulte. Cette hausse modeste dissimule en fait l'élévation du taux de pauvreté au sein des familles avec

³³ En réalité, ce taux de pauvreté officiel américain est un taux dit « absolu », dont le pouvoir d'achat n'a pas varié sur la période : les pauvres d'aujourd'hui doivent se contenter d'un pouvoir d'achat qui n'a pas varié depuis vingt-cinq ans, alors que le pouvoir d'achat de l'américain moyen et médian s'est accru d'environ 30 % (US Bureau of the Census, 1995).

enfants, qui peut se mesurer au taux de pauvreté des enfants de moins de 18 ans dans leur ensemble — pour leur immense majorité abrités par leur famille, pauvre elle aussi —, et au décrochement net du taux de pauvreté des enfants de moins de 6 ans. Donc, les adultes en âge d’avoir des enfants dans le ménage, et plus encore les adultes en âge d’avoir des enfants de 6 ans et moins — donc les jeunes parents, qui ont entre 25 et 40 ans dans leur très large majorité — sont dans une situation de plus en plus difficile. Cette évolution, comparable à ce qui est observé en France depuis 1979 (Herpin et Ollier, 1996), correspondrait, selon Preston (1988, p. 264) comme Thomson (1992) à une réorientation de l’Etat-providence, qui jusque dans les années soixante était néophile — orienté avant tout vers l’aide aux familles à faibles ressources, l’élévation redistributive du niveau d’éducation des jeunes, à une politique de l’emploi imposant des normes minimales — puis gérontophile, par le consentement collectif à l’érosion des aides à la famille et à l’emploi sous les coups de l’inflation et d’autre part par le maintien et le renforcement des systèmes de retraite et de santé des plus de 65 ans (programme Medicare).

L’hypothèse que nous avons posée pour la France, selon laquelle l’égalisation du taux de suicide selon l’âge correspond à un profond changement du statut économique moyen correspondant aux différents âges de la vie — mais ce statut est aussi et bien-sûr social, puisque la rémunération est aussi une mesure de la reconnaissance sociale —, semble marquer ici des points, puisqu’il s’applique aussi à l’exemple américain, malgré toutes les différences institutionnelles et structurelles entre les deux pays.

Evolutions dans les pays industrialisés

Autant que l’on peut en juger par les données disponibles³⁴, l’évolution mesurée ici se retrouve dans de nombreux pays industrialisés, à quelques exceptions près : sur 15 pays étudiés à trois dates différentes (autour de 1960, de 1976-1980 et de 1990), 2 seulement peuvent être présentés comme des exceptions au moins partielles. La table présentée est trop riche et complexe, et nous oblige à le synthétiser de façon appropriée. En première analyse, il contient essentiellement trois informations : d’abord, le niveau global de suicide d’un pays, qui en l’état actuel des connaissances ne peut être clairement expliqué (les pays des péninsules méditerranéennes et les pays anglo-saxons connaissent un taux plus faible, la France, les pays d’Europe centrale, et tout particulièrement la Hongrie, un taux de suicide élevé) ; ensuite, l’évolution de ce taux de suicide dans le temps, lié peu ou prou au chômage, à la baisse de la pratique religieuse, au malaise social, etc. ; enfin, la « forme » de la répartition selon l’âge du suicide. Cette dernière seule nous intéresse ici. Pour comprendre cette répartition du suicide selon les catégories d’âge, nous pouvons envisager deux méthodes distinctes.

17. Taux de suicide masculin selon l’âge et coefficients de forme de la courbe (voir texte)

	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65 à 74	niveau	pente	concavité
Australie (1962)	23,6	29,3	36,1	40,4	34,7	32,25	1,24	0,89
Australie (1976-80)	21,7	23,1	25,6	22,6	25,7	23,68	1,07	0,99
Australie (1988)	28,2	26,0	24,4	23,8	27,7	25,96	0,98	1,07

³⁴ Pour 1960 : WHO (1962) ; pour 1978-1980 : Girard (1992, pp.569-570) ; pour 1990 : WHO (1993), ainsi que les données internationales du US Census Bureau (1994) (adresse internet de ces tables : <http://www.medaccess.com/census/94s1360.htm>).

Par ailleurs, contrairement à Chesnais (1973), qui ne considère que le rapport des taux de suicide aux extrémités de la vie (moins de 24 ans et plus de 65 ans), nous ne considérerons que le milieu de la vie : de 25 à 74 ans. Il est vrai pourtant que pour avoir suivi aussi la méthode de Chesnais, nous avons pu constater que les résultats sont semblables.

Autriche (1962)	33,5	37,3	56,4	60,8	60,4	48,12	1,40	0,92
Autriche (1976-80)	33,1	43,6	56,9	51,2	67,7	49,07	1,37	0,95
Autriche (1991)	29,7	42,8	36,6	48,2	64,0	42,79	1,39	1,04
Canada (1962)	12,8	16,1	25,5	29,0	18,7	19,53	1,31	0,79
Canada (1976-80)	28,5	26,5	30,5	28,2	26,2	27,94	0,98	0,97
Canada (1990)	29,3	26,3	22,7	22,9	20,8	24,22	0,85	1,03
Danemark (1962)	27,5	39,2	56,4	60,8	60,4	46,72	1,50	0,87
Danemark (1976-80)	32,5	49,2	54,4	59,9	49,7	48,16	1,23	0,84
Danemark (1991)	28,0	41,5	44,4	46,2	41,5	39,72	1,20	0,86
Espagne (1960)	5,7	8,4	14,1	17,9	24,6	12,43	2,09	0,94
Espagne (1975)	4,6	6,2	10,0	12,9	17,3	9,14	1,97	0,97
Espagne (1990)	10,6	9,5	12,0	16,8	23,4	13,66	1,54	1,15
RFA (a) (1962)	23,3	25,1	36,7	44,4	42,6	33,21	1,43	0,94
RFA (a) (1976-80)	31,0	35,9	42,5	42,0	49,7	39,71	1,25	0,98
RFA (a) (1990)	21,3	22,2	28,2	31,0	34,6	26,98	1,30	1,00
Italie (1962)	5,3	7,8	12,7	19,4	21,0	11,62	2,08	0,91
Italie (1976-80)	7,4	9,0	12,2	16,7	24,8	12,75	1,84	1,06
Italie (1989)	9,9	9,2	13,5	17,1	25,0	13,94	1,64	1,11
Japon (1962)	28,2	24,6	21,7	36,7	61,3	32,01	1,48	1,32
Japon (1976-80)	25,5	28,0	30,8	31,0	43,7	31,25	1,27	1,06
Japon (1991)	18,1	21,7	33,5	34,9	32,3	27,18	1,39	0,88
Pays-Bas (1962)	6,2	7,1	11,6	18,1	25,8	11,86	2,13	1,06
Pays-Bas (1976-80)	12,0	15,5	18,4	20,3	24,3	17,60	1,40	0,97
Pays-Bas (1990)	15,8	16,2	14,8	16,1	15,4	15,65	0,99	1,01
Pologne (1962)	23,3	25,4	28,2	29,5	19,3	24,86	0,96	0,86
Pologne (1976-1979)	28,4	33,2	37,4	33,8	26,6	31,64	0,98	0,87
Pologne (1991)	29,1	39,3	44,1	37,4	32,1	36,01	1,03	0,84
Suède (1962)	24,2	35,6	47,6	50,2	49,3	39,92	1,42	0,86
Suède (1976-1979)	32,1	36,0	43,4	36,6	41,4	37,68	1,11	0,95
Suède (1989)	33,7	31,0	35,4	36,0	34,6	34,09	1,04	1,00
Angleterre (1962) (b)	11,0	16,3	21,4	28,3	35,4	20,69	1,78	0,95
Angleterre (1976-1979) (b)	12,2	13,5	15,5	16,3	17,6	14,89	1,20	0,98
Angleterre (1991) (b)	17,2	18,7	17,3	12,8	10,8	15,04	0,77	0,90
Hongrie (1962)	39,4	42,7	52,5	59,7	70,9	51,82	1,35	1,02
Hongrie (1976-1980)	51,8	77,1	99,3	96,0	122,4	85,84	1,47	0,92
Hongrie (1992)	56,1	83,2	98,1	79,7	99,1	81,59	1,24	0,90
US (1950)	13,8	22,4	34,1	45,9	53,2	30,35	1,98	0,89
US (1960)	14,9	21,9	33,7	40,2	42,0	28,43	1,71	0,87
US (1970)	19,9	23,3	29,5	35,0	38,7	28,42	1,42	0,97
US (1980)	25,6	23,5	24,2	25,8	32,5	26,14	1,12	1,10
US (1990)	25,6	25,3	24,8	27,5	34,2	27,28	1,14	1,09
France (1950)	12,3	26,1	43,3	47,8	61,0	33,24	2,14	0,82
France (1955)	14,7	26,2	45,5	54,2	59,8	35,51	2,03	0,83
France (1960)	15,3	23,6	41,7	55,7	57,0	34,35	2,01	0,85
France (1965)	16,2	26,2	41,2	55,4	51,5	34,67	1,84	0,83
France (1970)	17,2	25,5	34,1	51,0	55,2	33,45	1,83	0,93
France (1975)	17,7	26,6	36,4	39,8	54,9	32,71	1,70	0,95
France (1980)	27,5	32,8	39,7	41,2	56,8	38,41	1,40	1,02
France (1985)	35,2	36,5	45,4	48,0	62,7	44,53	1,33	1,04
France (1990)	30,6	37,2	41,1	38,3	46,7	38,43	1,19	0,98

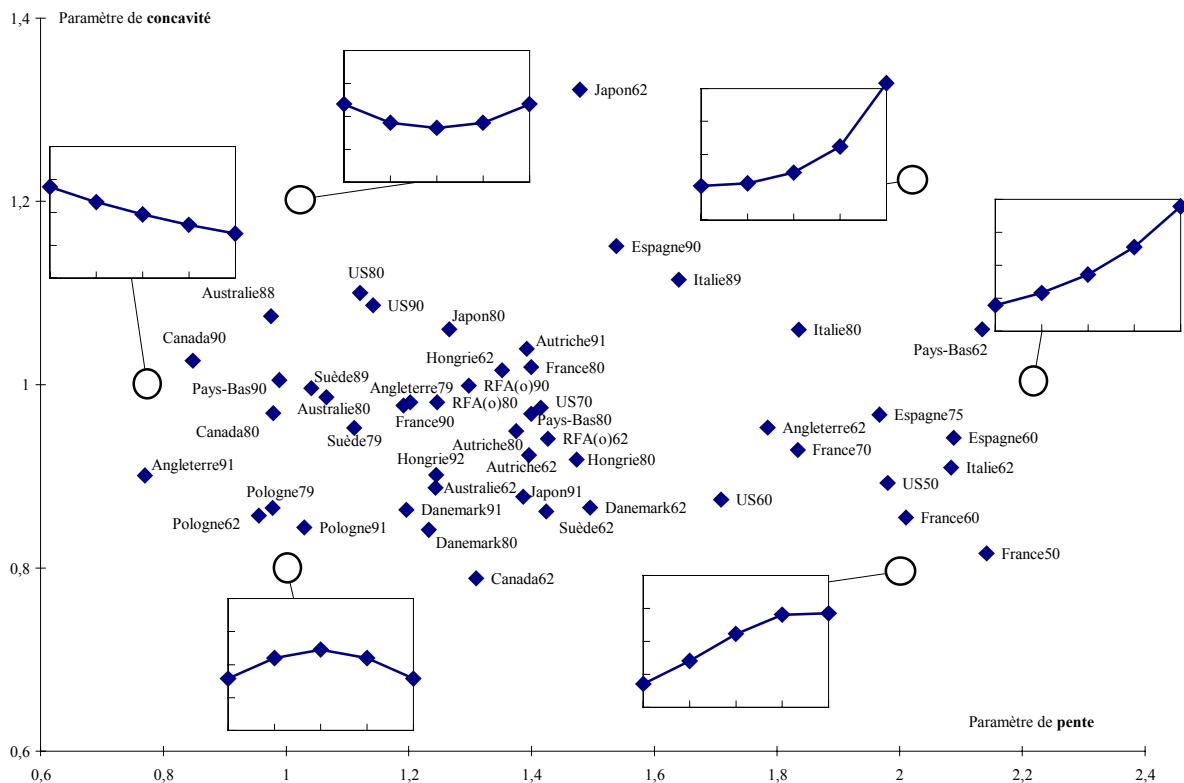
(a) : Ouest seulement ; (b) : Angleterre et Pays de Galles. Voir texte pour la définition des termes : niveau, pente, concavité.

La première consiste à réaliser une Analyse en Composantes Principales (ACP) sur les données par pays et par an où le taux de suicide est rapporté à une moyenne 100. C'est ce que nous avons fait en premier lieu. Ces résultats (non présentés ici) montrent l'existence de deux axes factoriels majeurs : le premier, qui porte 65 % de l'inertie du nuage de points, est un axe d'uniformisation du taux de suicide selon l'âge, et oppose les pays avec une forte croissance des taux avec l'âge (les péninsules méditerranéennes des années 60) aux pays où le taux de suicide des jeunes est plus élevé que celui des âgés (pays anglo-saxons contemporains). Le second (27 % de l'inertie du nuage) est un axe de concavité, opposant les pays où le taux de suicide aux âges médians est relativement plus élevé, aux pays où les âges médians sont relativement mieux protégés contre le suicide (comme au Japon en 1960 où le taux est minimal de 45 à 54 ans).

Compte tenu de ce résultat, la seconde méthode consiste à synthétiser ces données en décomposant le logarithme du suicide par pays et par an selon l'âge en trois composantes : la première est une composante de *niveau* indiquant l'intensité du suicide pour un pays et une année ; la deuxième est une composante de *pente* mesurant la tendance à la croissance du suicide avec l'âge ; la troisième est une composante de *concavité*, selon que les âges médians

sont plus ou moins bien protégés, relativement à la tendance linéaire³⁵ (voir les paramètres sur la table, et le graphique de pente et de concavité).

18. Profils du suicide selon la pente et la concavité



Note de lecture : plus un pays est à droite, plus le taux de suicide est croissant avec l'âge. Plus il est à gauche, plus le taux de suicide est élevé pour les jeunes et faible pour les âgés. Plus un pays est en haut, plus le suicide aux âges médians est faible relativement à la tendance linéaire. Le point de coordonnées (1,1) correspond au profil théorique d'un pays dont le taux de suicide selon l'âge est uniforme, comme en Suède ou aux Pays-Bas. Les six figures représentées permettent de se représenter la forme de la courbe du suicide selon l'âge : en abscisse, les cinq catégories d'âge, en ordonnées le taux de suicide relatif par âge ; la figure la plus à droite montre le point théorique d'un pays dont le suicide des 25-34 ans est la moitié du suicide moyen, et celui des 65-74 ans du double du suicide moyen.

Cette décomposition permet de représenter la diversité des structures par âge du suicide et de prendre connaissance des évolutions intervenues en trente ans. L'évolution globale ne souffre que de rares exceptions : le mouvement global est de droite à gauche, vers une uniformisation du taux de suicide selon l'âge, voire, pour l'Australie, le Canada et l'Angleterre de 1990, un profil global descendant du taux de suicide selon l'âge.

³⁵ Formellement, si, pour un pays et une année donnée, s_a est le taux de suicide d'un âge donné ($a=1$ à 5 de la classe des 25-34 ans à celle des 65-74 ans), nous décomposons ainsi :

$$\ln(s_a) = v + ((a-3)/2) \pi + ((a-3)^2/2-1) \kappa \in$$

les tables présentent les paramètres **niveau**, **pente** et **concavité**, qui sont respectivement les exponentielles de v , π et κ . Plus le paramètre de **niveau** est élevé, plus le taux de suicide global est élevé ; plus le paramètre de **pente** est élevé, plus le suicide des âgés est important par rapport à celui des jeunes ; plus le paramètre de **concavité** est élevé, plus le suicide aux âges médians est faible relativement aux extrémités de la vie. Du fait du paramétrage, **pente** vaut 1 en cas d'égalité du taux de suicide selon l'âge, et **concavité** vaut 1 pour une tendance linéaire du suicide.

Les mouvements de plus grande ampleur de 1960 à 1990 caractérisent l'Angleterre, les Pays-Bas, le Canada, la France, les USA, l'Australie, puis le Danemark et la Suède. Ils sont sans ambiguïté des mouvements d'uniformisation du taux de suicide selon les âges. L'Italie depuis 1960, l'Espagne depuis au moins la seconde moitié des années soixante-dix, connaissent le même mouvement, même s'il est de moindre ampleur. D'autres pays connaissent des évolutions différentes, que l'on ne peut qualifier d'uniformisation : la Pologne est parfaitement stable, avec un maximum de suicide aux âges médians. La Hongrie se rapproche de la situation polonaise ; l'Autriche connaît un mouvement transversal à l'axe d'uniformisation, en passant d'un sur-suicide aux âges médians à un sous-suicide. Le Japon connaît le mouvement inverse.

Comment typologiser ces évolutions ? La plupart des pays connaissent une uniformisation du taux de suicide selon l'âge, à l'exception du Japon, d'une part, et des pays d'Europe centrale, parmi lesquels l'Allemagne (*Länder* de l'ouest), dont l'uniformisation est moindre ou inexistante, tout au moins pour les années récentes. Une interprétation historique transitant par l'illégitimité des générations les plus âgées des pays ayant perdu la guerre pourrait être possible, mais l'Italie, elle aussi participante et perdante, n'appartient en rien à ce type ; il est vrai néanmoins que la collaboration avec l'Allemagne fut plus infamante en Europe centrale qu'en Italie, parce que les exactions y furent d'ampleur différente.

L'interprétation par le statut offert à chaque âge de la vie peut tenir lui aussi pour l'Allemagne et le Japon : on sait en effet que, jusqu'à une période encore récente, le chômage des jeunes était relativement faible en Allemagne comme au Japon, ou plus exactement très également réparti entre les différentes catégories d'âge. Il se peut que les structures sociales et l'organisation de l'Etat-providence de la société allemande conduisent au choix implicite d'une intégration rapide des jeunes dans l'emploi, alors que dans un pays comme la France, en cas de récession économique, les premières victimes sont les nouveaux actifs auxquels moins de places sont ouvertes.

Il reste que le mouvement allemand, vers un profil du suicide plus pentu de 1980 à 1990, est difficile à analyser. Plusieurs phénomènes simultanés se présentent : la reprise économique, les prodromes des réformes des retraites³⁶ destinées à en amoindrir le coût — le fait qu'un débat social eut lieu sur cette question montre la dynamique distincte du statut du troisième âge en Allemagne et en France —, mais aussi la Réunification, vue en 1990 comme une opportunité historique de développement pour les générations nouvelles, pouvant impliquer un changement considérable des anticipations, des espoirs, et du projet social qui pouvait en émerger (le taux de suicide masculin passe en effet, pour les *Länder* de l'Ouest, de 29,4 à 22,4 pour cent-mille de 1985 à 1990, baisse considérable).

Que nous apporte alors l'analyse de l'évolution du profil du niveau de vie allemand par âge au cours des années quatre-vingt³⁷ ? Cette structure est nettement moins inégalitaire en Allemagne, puisque la courbe du quartile inférieur est située au dessus de cette même courbe aux Etats-Unis. Par ailleurs, le profil est différent : il culmine autour de 45 ans plutôt qu'autour de 55 pour la courbe américaine. Ensuite, si les moins de 30 ans connaissent une

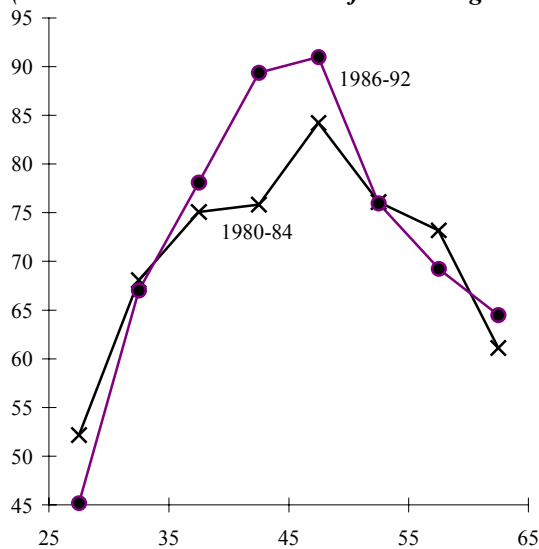
³⁶ Notamment l'intégration des cotisations maladie, le changement d'indexation, mais surtout la modification des pratiques de sortie d'activité, par le statut d'invalidité — reconnaissance sociale du handicap, physique mais aussi social, des travailleurs âgés, assimilé à l'aide sociale et non à la retraite — moins favorable que la préretraite (Lechevalier, 1995, vol.3, p.214-225). Le report de l'âge de la retraite et des réformes de plus grande ampleur étaient par ailleurs en discussion. De fait, l'évolution des prestations de retraite est marquée par un recul substantiel, le plus important de tous les pays de l'Union Européenne, dans le courant des années quatre-vingt selon Eurostat (1995, p.138).

³⁷ Nous remercions Heinz-Herbert Noll (Université de Mannheim) et Yannick Lemel (INSEE/CREST) pour l'accès aux données de l'Allbus, « Allgemeinen Bevölkerungsumfrage der Sozialwissenschaften », financée par le GESIS, organisée par le ZUMA de Mannheim.

baisse relative de leur niveau de vie, la stabilité des 30 à 34 ans et l'élévation de celui des plus de 35 ans offre aux jeunes la perspective d'un avenir proche meilleur, alors que la situation américaine est plutôt celle d'un appauvrissement unilatéral des moins de 40 ans et une stabilité au delà, donc d'une perspective bien plus lointaine d'amélioration. L'univers des statuts potentiels ouverts aux différents âges est donc différent. L'Allemagne, en l'occurrence, semble spécifique en cela que, au nombre des premiers pays européens à engager une renégociation des retraites et à rendre plus restrictif le statut des préretraites, elle connaît aussi une logique particulière de valorisation des différentes classes d'âge, le pouvoir d'achat ayant connu une hausse pour les âges médians plutôt que pour le derniers tiers de la vie active.

19. Evolution du niveau de vie (par unité de consommation) du quartile inférieur par âge en Allemagne (ouest)

(niveau 100 = médiane des chefs de ménages de 25 à 64 ans)



Source : données de l'enquête ALBUS, 1980-1986 et 1988-1992.

Note : Revenu total annuel avant impôt du ménage, par unité de consommation de type Atkinson et Alii. (1995) : racine carrée du nombre d'individus du ménage ; l'évolution est ici moins intense que ce qui est constaté pour les Etats-Unis (le graphique est à la même échelle), et l'accroissement des revenus caractérise le milieu et non la fin de la vie.

Champ : Population masculine chef de ménage (définition type INSEE), de 25 à 64 ans par tranches de 5 ans.

Pour le Japon, comme pour l'Allemagne, les spécificités sont la moindre incidence (jusqu'en 1990, tout au moins) du chômage général, l'intégration rapide des jeunes dans l'emploi, sans modification notable du degré des inégalités de revenu salarial³⁸. La situation est donc très différente de ce point de vue du modèle français comme du modèle américain. Une autre particularité japonaise consiste dans le reclassement des travailleurs âgés vers des emplois de petit indépendants pour qui l'activité professionnelle se prolonge souvent jusqu'à la mort : le taux d'activité des Japonais de plus de 65 ans était de 35 % en 1985, taux le plus élevé de tous les pays de l'OCDE (OCDE, 1988, p.65), qui ne peut s'expliquer que par la nécessité pour une partie de la population âgée de trouver un revenu d'appoint pour compléter les subsides qu'accorde le système de retraite. Par ailleurs, malgré une population âgée quantitativement semblable aux autres pays développés en 1985, la part des pensions dans le PIB japonais en 1985 représentait la moitié de ce qu'elle est en France (OCDE, 1988, p.154).

³⁸ Les Etats-Unis connaissent aussi un faible chômage général et une rapide intégration dans l'emploi des jeunes, mais cette situation *enviable* est obtenue au prix d'une élévation massive des inégalités salariales (BIT, 1997).

Une fois encore, ce rapide survol international permet de soutenir l'hypothèse d'une évolution de la courbe du suicide selon l'âge liée à l'évolution du statut ouvert aux différents âges de la vie dans les différentes sociétés, qui semble moins dépendre d'une contrainte univérale que de choix nationaux.

Ce que les variations selon l'âge du suicide nous apprennent

Nous développons ci-dessous les principales interprétations et conclusions qu'induit cette recherche. Ces interprétations sont de deux types : les unes concernent ce que nous pouvons maintenant penser des causes du suicide ; les autres discutent l'objet « génération », et l'esprit critique, sur les faits et les méthodes, qu'une recherche sur la succession des cohortes aux différents âges de la vie doit conserver.

L'explication du suicide

Nous avons ici soutenu un modèle implicite d'explication des évolutions internationales du suicide : il serait la conséquence de l'évolution du statut ouvert aux différents âges de la vie dans les sociétés contemporaines. Ainsi, la baisse du suicide du troisième âge concerne essentiellement d'anciens actifs — et des actifs âgés pour qui se rapproche l'âge de prendre la retraite — qui ont connu l'essentiel de leur carrière dans la période de croissance rapide, qui ont engrangé un patrimoine plus élevé que celui des générations précédentes, des droits à une retraite généreuse, une légitimité sociale importante³⁹. De fait, le troisième âge échappe largement aux conséquences du ralentissement économique, général dans les pays industrialisés, auxquelles les sociétés s'ajustent par la dépression salariale et par une moindre intégration des jeunes, c'est-à-dire des derniers arrivés, tant dans l'emploi — suite au chômage comme en France ou du fait d'emplois peu rémunérateurs comme aux Etats-Unis —, dans l'économie — par une baisse du revenu disponible relatif —, plus généralement par une moindre intégration sociale — remise à plus tard des projets d'installation dans la vie par la fondation d'un couple stable, d'une famille, peut-être faute de moyens financiers⁴⁰.

Nous avons évidemment conscience du fait que la question des causes du suicide — ou de son modèle explicatif intellectualisé, à savoir un suicide par privation de sens et de repères projectifs plus que par celle des biens — n'est en rien tranchée par notre modèle statistique. D'autres explications peuvent encore tenir, sous la simple condition de leur apporter des hypothèses annexes. Nous les révoquons mais il est impossible de les falsifier vraiment. Sans chercher à les recenser en totalité, examinons d'autres modèles :

³⁹ Pour cette question de légitimité sociale, il est intéressant de relire vingt ans après la citation de Chesnais (1976, p. 97), note 4 de cet article, et de la comparer avec la façon dont est pensé le troisième âge aujourd'hui. Ce « dernier âge, celui que la société maudit pour son improductivité », n'existe plus. Dix millions de retraités vivent décevantement de revenus que la société leur consent sans contrepartie d'activité sociale et collective, parce qu'elle a contribué au financement des pensions des générations précédentes, dont la vie de retraite fut fort courte, et les pensions modestes.

⁴⁰ Un siècle après, il serait peut-être utile de relire les paragraphes 171 à 199 de Pareto (1896-1897, T. 1, pp. 87-102), sous-titre « Le mouvement de la population dépend en partie, toutes choses égales d'ailleurs, des variations économiques ». Ces pages manquent peut-être de nuance, mais pourraient être propices à un débat sur la situation contemporaine.

- le « suicide rationnel » reste une hypothèse tentante pour le sociologue. La difficulté provient ici de son caractère *polymorphe*. D'une part, il est envisageable de considérer de fort nombreuses formes de rationalité : en finalité, à savoir l'adéquation calculée de moyens vers des fins, en valeur, pour un comportement qui ne vaut que par lui-même dans son accomplissement et non dans ses conséquences, etc. (voir les vingt acceptions de la rationalité recensés par Elster, 1982). D'autre part, dans les acceptions les plus substantielles de la rationalité — calcul de moyens en direction d'un maximum de l'utilité de la fin — il suffit de modifier les spécifications de ce à quoi (le capital, le revenu ?...) s'applique cette rationalité pour en faire une explication valide. Il en découle une forte confusion des systèmes rationnels⁴¹. Si l'on nous permet cette métaphore, le suicide rationnel prend la forme d'une hydre polycéphale dont la falsification est impossible, faute de pouvoir en couper toutes les têtes à la fois. Nous avons vu que la courbe du taux de suicide par âge jusqu'en 1970 pouvait s'expliquer par un « suicide rationnel » de l'homme vieillissant, qui ne sacrifie pas sa vie mais un quantum de vie résiduel. Cette explication ne tient plus, maintenant que les quadragénaires sacrifient plus fréquemment leur capital de vie résiduel que les sexagénaires, ce qui serait typiquement irrationnel. Le suicide rationnel n'est pas pour autant désarçonné ; substituons au capital le revenu instantané, ce qui revient à dire que le suicide se joue dans l'immédiateté de la situation ou dans un horizon temporel court. Sous cette hypothèse, il suffit de s'appuyer sur ce travail pour en inférer ceci : les évolutions constatées du suicide par âge correspondent à une situation où la vie des jeunes a une *moindre valeur économique*, alors que celle des vieux se *renchérit*. Il est dès lors rationnel pour les jeunes de se suicider plus, et pour les âgés de se suicider moins. Resterait pourtant à expliquer pourquoi, jusqu'aux années soixante-dix, les acteurs suicidaires rationnels avaient en vue leur capital de vie, et maintenant leur revenu instantané. L'acteur rationnel hier hypermétrope devient-il myope, incapable de voir qu'à 40 ans, il peut attendre deux fois plus de temps de bonheur qu'à 60 ? Pourquoi les Trente glorieuses furent-elles orientées sur le temps long, et pourquoi cette irruption du temps court aujourd'hui ? Nous voyons bien que la théorie « rationnelle » du suicide souffre de certaines déficiences que Popper vit dans la psychanalyse ou le marxisme⁴² : le fait de se prêter difficilement à l'exercice de la

⁴¹ Qu'on en juge à la diversité des points de vue : Douglas (1967) part à la recherche de la signification subjective du suicide chez le suicidé ; Baechler (1975) fait du suicide un comportement stratégique, conçu comme solution adéquate à un problème existentiel ; pour Gratton, l'approche est celle « d'une activité sociale déterminée de façon rationnelle par rapport à une valeur » (1996, p.25), rationnelle donc au sens de la *wertrationalität* wébérienne ; pour Bourgoïn (1994), qui produit l'approche la plus radicale de rationalité substantielle, en finalité, ou *zweckrationalität* pour reprendre la typologie wébérienne, ou « rationalité économique », pour Bourgoïn, tout marche comme si le suicidé en prison calculait les moyens (le suicide) à une fin (sortir d'une vie privée de bien-être). Mais comme le souligne Besnard (1995, p.565), c'est confondre le moyen et la fin — de la vie.

⁴² Le micro-économiste du suicide pourrait encore proposer une infinité de modèles explicatifs, une fois acquise l'évidence que le suicidé ne sacrifie pas la quantité résiduelle de sa vie. Il peut s'intéresser non plus à l'espérance de vie, mais à l'utilité espérée de cette durée de vie, ce qui serait typiquement un appel à l'économie de l'incertain et à l'aversion au risque (le bien-être anticipé des quadragénaires, entaché maintenant de trop de risques, a une moindre valeur que celle du sexagénaire plus lisible et prévisible). Il peut encore faire état d'une rationalité limitée de l'acteur suicidaire : pour les quadragénaires, le coût de l'évaluation de l'avenir, bien plus élevé que pour les sexagénaires, conduit au renforcement de l'arbitrage en faveur du suicide comme solution la plus satisfaisante, puisque moins coûteuse en calculs. Il peut émettre enfin l'hypothèse d'une discontinuité du temps individuel (Masson, 1996), où la vie humaine se développerait en deux temps : une vie professionnelle, ou en vue de cette vie professionnelle — les études —, faite de conquête du statut et de concurrence, et donc d'échecs pour certains, disjointe de la vie de loisir — celle de la retraite — que les individus verraient s'approcher, à l'horizon de leur trajectoire de vie, à partir de l'âge de 45 ans. Toutes ces hypothèses sont-elles pertinentes au regard du phénomène du suicide ?

falsification, puisqu'il suffit de changer la spécification exacte de l'hypothèse de ce suicide rationnel pour accorder la théorie aux faits. Ainsi, pour parvenir à établir la rationalité du suicide, il conviendrait de mettre en évidence pourquoi un individu se dote de tel ou tel critère, objet ou configuration de rationalité plutôt qu'un autre. Plutôt que cette régression infinie vers la rationalité de la rationalité individuelle de la mort volontaire, nous préférons soulever le constat, accompagné de la grille de lecture de Halbwachs, qui nous fait voir dans ces évolutions deux faits. Le premier est l'évolution globale du suicide lié à la crise. Le second est le constat d'une redistribution du suicide lié à celle des statuts. Nous pensons que souligner ces liens est plus intéressant que de s'interroger sur la rationalité du processus. De ce fait, il semble vain de chercher à expliquer le suicide avec les arguments de la sociologie de la motivation, alors qu'il convient plutôt d'y appliquer ceux d'une sociologie de la contrainte, de l'insatisfaction et de la dépression collective.

- le « suicide culturo-générationnel » par les valeurs est plus aisément réfutable. Cette explication du suicide transite par l'hypothèse du développement d'une génération individualiste (égoïste), dont la culture et le mode de vie est essentiellement déliée de référents collectifs — abandon de la pratique religieuse, remise à plus tard de la formation d'une famille et de la naissance d'enfants, fragilité du couple, instabilité professionnelle, moindre syndicalisation, voire déclin de la conscience de classe, etc. — correspondant à des valeurs orientées vers la réalisation de soi plutôt que vers les autres ou vers ces collectivités traditionnelles d'appartenance que sont le groupe professionnel, l'entreprise, les coreligionnaires, la famille, etc. Cette hypothèse implicite est que ces collectivités d'appartenance étaient hier des lieux d'intégration et de solidarité, et sont détournées par l'individu en champs de réalisation de soi, qui comptent maintenant en tant qu'instruments de réalisation d'objectifs privés. La moindre intégration objective serait de ce fait la résultante d'une moindre volonté subjective de solidarité et d'une culture égoïste poussant au suicide lui-même égoïste — particulièrement prégnant pour les générations nées à partir de 1945. Nous avons vu que cette interprétation tient difficilement — lorsqu'elle est appliquée aux générations — puisque la déstructuration du couple, l'éclatement des référents moraux traditionnels et le développement du suicide ne concernent pas exactement les mêmes cohortes. Une autre remise en cause, plus interprétative, est celle-ci : pour montrer que les valeurs individualistes-égoïstes sont la cause agissante de ce mode de vie moins intégré, il conviendrait de démontrer que les *opportunités objectives* d'intégration n'ont pas varié pour les différentes générations ; or, nous avons bien argumenté le contraire, tout au moins pour le monde du travail qui hier appelait à lui les jeunes cohortes sous-suicidaires par des salaires élevés, et repousse aujourd'hui leur cadettes par le chômage. Cette situation matériellement moins satisfaisante et plus incertaine — au sens de Knight (1921) — n'est en rien propice à la construction de projets, que ce soit d'un couple, d'une famille ou d'acquisition d'un logement (Chauvel, 1996a). Le suicide « objectifo-générationnel », consistant en la modification de fond des opportunités objectives d'intégration dans la sphère économique, familiale, sociale, serait plus fondé. Mais ce serait alors une modification des opportunités et des contraintes objectives correspondant aux différents âges de la vie, et non des valeurs subjectives de nouvelles générations, ce qui ramène à notre interprétation.
- Le « suicide de frustration » peut être lui aussi évoqué, puis qu'il peut trouver dans le concept d'anomie de Durkheim un soutien non-négligeable : le suicide pourrait être le résultat de l'écart croissant entre des aspirations trop élevées et des possibilités sociales de réalisation trop étroites, d'une génération de ce fait « frustrée » — celui d'une génération « anomique ». Nous concédons que les phénomènes à l'œuvre peuvent être la conséquence d'un écart croissant entre les aspirations et les possibilités sociales de leur

satisfaction⁴³. Pourtant, cet écart croissant peut avoir deux origines distinctes : d'une part, l'élévation « excessive » des aspirations — ce qui serait typique d'une croissance de l'anomie, dans une acception durkheimienne —, d'autre part la baisse des ressources sociales. A son tour, cette baisse des ressources peut avoir deux caractéristiques : elle est soit uniforme sur le corps social, soit sélective. Nous avons montré comment la croissance du taux de suicide chez les jeunes est susceptible d'être mise en relation à une baisse relative — voire absolue — de leur ressources sociales au regard de leurs aînées immédiates. Il est impossible de démontrer, en revanche, que les aspirations des générations nouvelles sont supérieures à celles de celles qui les précèdent, ni qu'elles s'illustrent par une avidité notable ou par un « infini du désir ». Il semble bien que ce soient les ressources économiques et sociales de leur satisfaction qui lui font défaut : depuis la deuxième guerre mondiale, au même âge, toute génération connaissait une situation financière meilleure, comparée à celle de ses aînées immédiates ou plus lointaines, du simple fait de la croissance économique extraordinaire du temps. Cette régularité est remise en cause depuis le ralentissement de la croissance, avec notamment une baisse des salaires d'embauche et des débuts de carrière plus difficiles (Baudelot et Gollac, 1997) : cet amenuisement des ressources est sélectif selon l'âge, puisque depuis vingt ans la croissance moyenne du revenu par tête est allée essentiellement aux plus de 40 ans de 1990 (Legris et Lollivier, 1996). Si la pénurie de ressources tient de l'évidence au regard des besoins, il existe aussi un partage social de la modeste élévation du pouvoir d'achat moyen, qui va essentiellement aux plus anciens. Plutôt que de parler de « génération frustrée », expression qui suggérerait que la question est celle d'aspirations devenues trop élevées, il serait peut-être plus pertinent de parler d'une « génération dépossédée » de ressources et de possibilités sociales de réalisation, dont ont joui et continuent de jouir ses aînées (INSEE, 1996c, p.33) ; cette expression, tout aussi suggestive, pourrait être préférable, puisqu'elle repose sur une réalité objective, mesurable et mesurée.

Nous avons ainsi adopté une autre interprétation, celle de Halbwachs, qui nous semble la plus satisfaisante, puisqu'elle sort d'un cadre étroit d'une causalité individuelle et mécanique. Son hypothèse est au contraire collective et systémique : « Ce n'est pas que la misère des ouvriers qui chôment, les banqueroutes, les faillites et les ruines, soient la cause immédiate de beaucoup de suicides. Mais un sentiment obscur d'oppression pèse sur toutes les âmes, parce qu'il y a moins d'activité générale, que les hommes participent moins à une vie économique qui les dépasse, et que leur attention n'étant plus tournée vers le dehors se porte davantage non seulement sur leur détresse ou leur médiocrité matérielle, mais sur tous les motifs individuels qu'ils peuvent avoir de désirer la mort » (Halbwachs, 1930, p. 394). Si nous ajoutions à « tournée vers le dehors » un « et projetée vers le lendemain », notre interprétation serait totalement dans cette phrase.

⁴³ Ou bien encore, pour utiliser les termes de Easterlin (1976), entre les aspirations et les ressources. Easterlin (1961) développe le même type d'arguments en prenant la taille des cohortes comme centre de son hypothèse : les cohortes du *baby-boom*, trop nombreuses, produisent un engorgement du marché de l'emploi, et donc une baisse des ressources. La conservation du même degré d'aspiration que les cohortes précédentes conduit à leur frustration relative dont peut résulter un taux de suicide plus élevé (Easterlin, 1976, p.423, note 1). Pourtant, croire en un effet mécanique de la cohorte sur des résultantes économiques et démographiques collectives est bien mécaniste — et très malthusien —; le ralentissement économique des années soixante-dix n'est pas la conséquence de l'arrivée sur le marché de l'emploi des générations nombreuses de l'après-guerre, mais ce ralentissement peut être vu comme la cause d'une redistribution manifeste des positions sociales selon l'âge — et la cohorte. Récemment, Pampel (1996) a montré que le lien n'est en rien évident : la taille de la cohorte étant selon lui facteur d'accroissement du suicide chez les jeunes, et de décroissance du suicide chez les âgés.

En effet, la période présente est la remise en cause du projet social d'enrichissement global, rapide, sans à-coup et partagé par tous qui faisait la dynamique les Trente glorieuses⁴⁴, et dont le ralentissement économique sonne le glas. Le modèle social que portait cette croissance — moyennisation, participation de tous à la sphère économique et à la consommation — est lui aussi en panne ou en tous cas très ralenti (Chauvel, 1997b). Pour le chômeur, *comme pour tous*, la projection de soi dans l'avenir s'avère plus difficile, notamment parce que la dynamique de notre temps n'est pas aussi lisible que celle d'hier, autrement dit, elle est incertaine. En effet, dans une période marquée par une forte incertitude⁴⁵ (les trois petites glorieuses de la fin des années quatre-vingt, comme la récession de 1993, ont été plus constatées que prévues par les conjoncturistes) l'acteur — économique comme social — est dans l'incapacité de construire une stratégie. Cette perte des repères projectifs est une confrontation à la « complexité » et au « vide » — d'avenir, voire de sens —, pour faire usage de termes usités par Halbwachs et Durkheim.

Ce choix interprétatif se justifie moins par la falsification des autres hypothèses par les faits empiriques que parce qu'elles induisent, peu ou prou, des interprétations peu pertinentes, voire incohérentes des faits, ou encore parce qu'elles soulignent mal les articulations entre le phénomène du suicide et ce que nous connaissons des changements sociaux intervenus avant et après le ralentissement économique. Nous avons argumenté que la seule interprétation satisfaisant aux critères de vérisimilarité, de cohérence, de pertinence, et d'articulabilité est celle-ci : l'évolution du taux de suicide selon l'âge est la conséquence d'une redistribution du statut social ouverts aux différents âges de la vie, ainsi que, plus généralement, d'une privation sélective de ressource et de reconnaissance sociale, instantanément et dynamiquement, au bout de laquelle certaines fractions des nouvelles cohortes ne sont pas simplement privées plus souvent que les précédentes de conditions d'existence minimales — nous entendons un emploi stable ouvrant sur une carrière et ce qui s'ensuit —, mais aussi de l'espoir d'y parvenir un jour, donc d'une projection de soi.

Cette explication dépasse donc l'hypothèse economiciste étroite d'un suicide très rationnel — dans le cadre de l'acteur rationnel myope. Ce phénomène de hausse sélective du suicide ne correspond pas simplement à la privation de ressources telles que le revenu, conçu comme un

⁴⁴ Pour se prémunir contre l'accusation — facile — de poétisation du passé, rappelons que, selon les séries reconstruites par Bayet (1997, pp. 25-28), le pouvoir d'achat du salaire annuel ouvrier a doublé en un siècle, de 1830 à 1930. Or, il fallut vingt ans, de 1955 à 1975, pour obtenir un tel doublement, et en trente ans, de 1945 à 1975, il a triplé. Autrement dit, les Trente Glorieuses ont représenté, d'un point de vue matériel, une progression plus intense qu'un siècle et demi de croissance séculaire moyenne mesurée au long du XIX^{ème} siècle. Or, la période 1975-1995 est très exactement un retour à ce rythme séculaire, puisqu'elle est marquée par une progression moyenne de 0,6 % par an du pouvoir d'achat contre les 3,8 % de la période 1945-1975. De plus, cette période était passablement stable dans sa croissance, puisque seules deux années furent marquées par un déclin (léger) du salaire réel au regard de l'année précédente : 1950 et 1959 ; l'« année terrible » de la décennie soixante fut 1967, avec une croissance de 1,3 % « seulement ». En revanche, la croissance faible et instable des vingt années 1975-1995 fut marquée par neuf années de décroissance sur l'année précédente... Nous ne poétisons donc pas les Trente Glorieuses, qui furent *réellement* une période héroïque.

⁴⁵ Cette notion d'incertitude est opposée à celle de risque. Le risque s'analyse dans le cadre économique néo-classique par la possibilité de probabiliser l'avenir. Les configurations possibles pour demain sont aléatoires mais l'acteur peut en dire les probabilités, et peut donc prendre des risques tout en s'assurant contre les mauvais sorts. En situation d'incertitude, au contraire, l'avenir est non-probabilisable (une série de questions simples révélant l'incertitude pourrait être la suivante : « Quelles seront les modalités de fonctionnement du système de retraite en 2027 ? », « Y aura-t-il d'ici là un krach boursier ? », « Quel sera le taux de croissance dans trente ans ? »). Le risque induit la possibilité d'anticipations rationnelles, permettant la maximisation de l'utilité espérée. L'incertitude au sens de Knight (1921), en revanche, confronte l'acteur à une impossible raison calculatrice, et le condamne à l'action « sans risque », à savoir la moindre action, l'inaction, qui comporte un coût social et économique décuple — l'absence de projet donc de croissance —, voire même à l'action *sans sens ni raison*.

simple moyen de consommation marchande ne valant que par son utilité directe. Le revenu n'est pas, en effet, d'un point de vue sociologique, réduit à cela : il est surtout pour tout individu et pour tout groupe social l'indicateur empirique, le signal objectif, de la reconnaissance collectivement consentie de sa valeur sociale. Un faible revenu n'est pas *seulement* une contrainte économique plus lourde pour l'individu, ni *simplement* d'ailleurs la conséquence d'une moindre productivité marginale — dont la mesure est bien aléatoire —, mais l'affirmation collective de ce que cet individu *vaut* moins. De ce fait, les « vieillards »⁴⁶ des années soixante, avec leurs faibles revenus, étaient confrontés à la médiocrité de leur valeur socialement reconnue, et rejetés dans un passé sans avenir, et dont les maux suscitaient une large indifférence sociale ; les jeunes des années quatre-vingt-dix, acculés au loisir sans indépendance financière des études ou du chômage — et en cela bien distinct du loisir sans dépendance du troisième âge — sont rejetés dans les limbes d'un avenir sans devenir ni projet. Parmi les jeunes, les plus démunis peuvent bien craindre en cas de chute de ne pas trouver leur seconde chance — le jeune chômeur de longue durée est acculé à la dépendance de la parentèle, lorsqu'elle existe, ou au RMI, pourvu qu'il ait au moins 25 ans —, alors qu'un consensus fort soutient des institutions sociales destinées aux travailleurs vieillissants telles que la préretraite ou le chômage avec dispense de pointage complétant les annuités de retraite et assurant le maintien de l'indépendance financière de l'intéressé en attente de l'ouverture de ses pleins droits. Ne doit-on pas voir dans ce traitement du chômage distinct selon l'âge une différence de légitimité socialement construite des âges de la vie ? Un consensus aussi important apporte, en période de chômage de masse, sa solidarité aux retraités qui bénéficient d'un statut de loisir légitime, sans contrepartie d'activité, financièrement autonome et — pour l'heure — parfaitement sûr, qui certainement ne leur a jamais été aussi favorable de toute éternité et qui ne pourra l'être pour leurs successeurs, par comparaison au niveau de vie de leurs contemporains en emploi.

Un projet comparatiste essentiel consisterait alors en l'analyse systématique dans l'ensemble des pays industriels des systèmes d'arbitrage entre les niveaux de vie relatifs des âges, qui peut-être apporteraient une bonne connaissance sur la capacité des systèmes sociaux à se réguler et à articuler le destin de ses cohortes, lorsque varie le taux de croissance moyen. L'Allemagne pourrait fournir un exemple intéressant, puisque les différents âges, dont les évolutions sont différentes de ce que nous connaissons, pourraient révéler une autre forme de valorisation sociale des âges. Il conviendrait aussi de comparer à l'échelon international les conséquences, sur les différents âges, du changement de rythme de la croissance économique : une accélération économique — les Trente glorieuses —, semble produire le décrochement du niveau de vie des plus âgés, acculés à l'appauvrissement relatif du fait de l'enrichissement rapide des plus jeunes ; une décélération tend à produire l'effet inverse, en remettant en cause le statut des nouveaux arrivants, qui seraient moins capables que leurs aînés de négocier leur sort, et qui pourraient ainsi faire office de « variable d'ajustement ».

La génération comme être et comme devenir

La vraisemblance de cette analyse ne provient pas de la stricte démonstration de vérisimilarité d'une hypothèse par un modèle statistique : la modélisation ne fut ici qu'un outil utile de la mise en forme des faits. Cet outil peut s'avérer dangereux puisque, si nous n'avions confronté les deux modèles (AGP) et (RCV), cette discussion sur la génération n'eût pas existé. En ne présentant qu'un modèle, représentatif d'un unique point de vue, nous aurions perdu un aspect

⁴⁶ C'est sous ce substantif qu'en 1976, Chesnais comme ses contemporains désignait le « troisième âge » ; vingt ans après, cette terminologie est inutilisable sans précaution, guillemets et/ou note de bas de page, signalant le « tournant linguistique », concomitant d'un « retournement statutaire ».

essentiel de la problématique des âges dans les sociétés contemporaines. Par conséquent, ce travail n'a pu se contenter d'un exercice modélisateur, mais a nécessité plutôt une interrogation critique systématique sur les implicites des modèles statistiques disponibles, et leur mise en relation avec les faits sociaux, historiques, qui s'organisent et s'articulent autour de cette recherche. Il nous a fallu produire ici une démarche articulée, conçue comme la mise en relation de faits, d'événements, et de facteurs sociaux qui, *a priori*, n'ont pas de lien direct et mécanique l'un avec l'autre, et dont il s'agit de repérer les articulations globales. Dans son essai, Passeron (1991, p.121) ne suggère pas autre chose : ce qu'un tableau dit et ce que le sociologue lui fait dire ne se situe pas nécessairement dans le même espace du raisonnement, puisqu'il faut sortir des strictes limites de la table pour passer de la statistique à la sociologie — notamment en articulant le tableau à d'autres champs de connaissance.

Dans le cas qui nous occupe, le réflexe consistant à considérer la génération comme une entité dotée de qualités intrinsèques et durables peut certes conduire à une démarche féconde — elle l'est particulièrement, semble-t-il, en sociologie de la religion, des valeurs, des opinions — mais elle peut aussi conduire à se méprendre, si elle est appliquée trop aveuglément, c'est-à-dire de façon à négliger les hypothèses alternatives, comme la recombinaison du cycle de vie.

Le modèle de recombinaison du cycle de vie montre que la lecture très classique, maintenant spontanée, de la *génération* comme formant nécessairement une entité en soi dotée pour sa vie entière de caractéristiques comportementales propres et durables, n'est pas le seul point de vue. Elle livre au contraire une image plus globale et générale de la génération, en un sens à la fois moins restreint et plus délié des intuitions prématurées, auquel il conviendrait à l'avenir de donner le nom de *cohorte*, qui définit *un ensemble d'individus qui, parce que nés à une même date, connaissent une succession d'événements collectifs, sélectifs selon l'âge, rencontrés au long de leur cycle de vie, impliquant des univers contrastés d'opportunités ou de handicaps*.

C'est donc pour le chercheur l'invitation à conserver un fort esprit critique à l'égard de la *chosification* de la cohorte, souvent comprise, d'emblée comme une génération qui conservera toute sa vie des caractéristiques spécifiques, alors qu'elle pourrait n'être qu'un groupe d'individus qui, parce que nés à une certaine date, rencontrent de période en période une succession d'événements sélectifs selon l'âge, et orientés selon un certain sens.

Dans quelle mesure ces événements rencontrés ont-ils une influence durable sur les comportements ultérieurs des individus, par exemple en les marquant définitivement autour de dates et de faits emblématiques (1968), en les traumatisant durablement (la première guerre mondiale), en leur supprimant des ressources (la ruine des rentiers dans l'entre-deux guerres par la dévaluation) ? La réponse dépend certainement de l'objet de recherche, et ce qui a été dit ici sur le suicide pourrait ne pas avoir d'intérêt pour la sociologie de la pratique religieuse, des valeurs.

Mais nous pouvons ici soutenir que, eu égard à l'amélioration considérable du statut et de l'intégration du troisième âge dans la société contemporaine, son moindre suicide n'est pas le fait d'une socialisation au sous-suicide dans sa jeunesse, mais bien plutôt d'une évolution, inattendue, des circonstances macrosociales en sa faveur. La contre-épreuve serait fournie par l'évolution dans le sens opposé du statut selon l'âge, qui pourrait en définitive être fournie par l'exemple allemand des années quatre-vingt, où le troisième âge semble avoir été relativement dévalorisé. Pour la France, la cohorte médiane de notre analyse sur le suicide, formée par les hommes nés entre 1916 et 1950, en définitive, ne serait pas une génération sous-suicidaire, mais simplement un ensemble de cohortes de naissance qui a joui, au temps de sa jeunesse puis maintenant de sa vieillesse ou de sa deuxième partie de carrière, de circonstances sociales qui leur sont favorables.

A titre pour l'heure de pure conjecture, il serait possible de reboucler ici sur une interrogation générationnelle au sens fort du terme : ces cohortes favorisées (1916-1950) pourraient avoir

obtenue cette succession d'événements qui leur ont été favorables parce que, *en tant que génération au sens fort*, elle a su faire reconnaître ses droits tant au regard de ses aînées, hier, que de ses cadettes, aujourd'hui. De même, les cohortes nées au-delà de 1950 pourraient former demain, en définitive, une *génération* n'ayant connu au long de sa vie qu'une succession de mauvais sorts, si — incapable qu'elle est de faire valoir ses droits — ses enfants lui refusaient demain une retraite socialement décente au regard du niveau de vie standard du temps, comme aujourd'hui ses aînées lui dénie une position relative au moins aussi enviable que celle qu'ils ont eue. Faute de pouvoir aller si loin dans l'interprétation — qui supposerait en définitive l'objectivation des capacités des différentes cohortes, en tant qu'elles sont des générations, à faire valoir leurs intérêts pour en faire un *droit* —, le fait de voir dans l'âge « un support de statuts sociaux » (expression que nous empruntons à Baudelot et Establet, 1984, p.104) fluctuant au cours de l'histoire des sociétés est peut-être la grille de lecture la plus probable de ces évolutions constatées.

Ce constat pourrait vraisemblablement s'appliquer à bien d'autres champs de recherche. D'une façon générale, l'âge — tout comme son double : la cohorte — ne signifie rien dans une approche classique du changement social qui présumerait que le cycle de vie est un invariant, ou se déplace de façon parallèle pour l'ensemble des cohortes, comme pour une population s'enrichissant uniformément, progressivement et sans à-coup, impliquant que, tôt ou tard, les uns et les autres connaîtront les mêmes successions d'événements. Mais ce cycle de vie, visiblement, change et se recompose, à la faveur des uns et la défaveur des autres.

S'il existe une telle recomposition du cycle de vie, il faut généralement que des cohortes antérieures ou postérieures à ce changement en jouissent ou en pâtissent, parce qu'il n'est pas possible, dans le cas général, que cette modification soit exactement profilée de façon que, sur le cycle de vie pris en entier d'une cohorte donnée, ses conséquences soient neutres. Par conséquent, sans prendre la cohorte pour une entité en soi, l'âge, le cycle de vie et ses recompositions au cours du temps — *et donc* la cohorte de naissance qui assigne à chacun un âge donné au moment de cette recomposition —, seraient en définitive une question importante, notamment de l'analyse de la structure sociale, ce à quoi le sociologue intéressé au changement social devrait porter une plus grande attention.

Louis Chauvel

Observatoire Sociologique du Changement (FNRS-CNRS)

Observatoire Français des Conjonctures Economiques (FNRS)

chauvel@ofce.sciences-po.fr

Références bibliographiques

- Allain O., 1997, « La baisse du salaire relatif des jeunes en France (1967-1988) : marché du travail et capital humain », *Thèse de doctorat en sciences économiques*, Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Andrian J., 1988, « Le suicide des plus de 55 ans », *Revue française des affaires sociales*, v.42, 4, pp. 121-153.
- Andrian J., 1996, « Le suicide en pleine force de l'âge : quelques données récentes », *Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, 36 (2), pp. 171-200.
- ApRoberts L., 1995, « Protection sociale et gestion de la main d'œuvre âgée, le cas des Etats-Unis », dans B. Cochemé et F. Legros, *Les retraites, genèses, acteurs, enjeux*, Paris, Armand Colin, pp. 104-121.
- Atkinson A. B., L. Rainwater et T.M. Smeeding, 1995, « La distribution du revenu dans les pays de l'OCDE », *Etudes de politique sociale OCDE*, n°18.
- Attias-Donfut C., 1988, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF.
- Baechler J., 1975, *Les suicides*, Paris, Calmann-Lévy.
- Baudelot C. et R. Establet, 1984, *Durkheim et le suicide*, Paris, PUF.

- Baudelot C. et M. Gollac, 1997, « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », *Economie et statistique*, n°304-305, pp. 17-35.
- Bayet A., 1997, « Deux siècles d'évolution des salaires en France », *Document de travail INSEE*, Série statistiques démographiques et sociales, n°F9702.
- Besnard P., 1973, « Durkheim et les femmes, ou le *Suicide* inachevé », *Revue Française de sociologie*, XIV-1, pp. 27-61.
- Besnard P., 1995, c.-r. de N. Bourgoïn (1994), *Revue Française de sociologie*, XXXVI-3, pp. 565-567.
- Besnard P., 1987, *L'anomie*, Paris, PUF.
- BIT (Bureau international du travail), 1997, *Les politiques de l'emploi dans le monde*, Genève, BIT.
- Bloom D.E., 1985, « On The Nature and Estimation of Age, Period, and Cohort Effects in Demographic Data », *NBER working papers*, 1700.
- Bodier M., à paraître, « Les effets d'âge, de cohorte et de date sur la consommation », *Economie et Statistique*.
- Bourgoïn N., 1994, *Le suicide en prison*, Paris, L'Harmattan.
- CDCP (Center for Disease Control and Prevention), 1995, « Heat-Related Mortality — Chicago, July 1995 », *Morbidity and Mortality Weekly Report*, v. 44, n°31, pp.577-579.
- CDCP (Center for Disease Control and Prevention), 1996, « Suicide Among Older Persons — United States, 1980–1992 », *Morbidity and Mortality Weekly Report*, v. 45, n°1, pp.3-6.
- CDCP (Center for Disease Control and Prevention), 1997, « Rates of Homicide, Suicide, and Firearm-Related Death Among Children — 26 Industrialized Countries », *Morbidity and Mortality Weekly Report*, v. 46, n°5, pp.101-105.
- Chambaz C., E. Maurin et J.-M. Hourriez, 1996, « Revenu et niveau de vie d'une génération à l'autre », *Revue économique*, n°3, pp. 677-686.
- Chauvel L., 1995, « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE*, n° 55, octobre, pp. 211-240.
- Chauvel L., 1996a, « L'extension du chômage et l'incertitude des familles », dans L. Dirn, 1996, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°56, janvier, pp. 122-127.
- Chauvel L., 1996b, « La frontière entre la jeunesse et l'âge adulte s'estompe », dans L. Dirn, 1996, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°58, juillet, pp. 178-188.
- Chauvel L., 1997 a, « Croissance ralentie et suicide », dans L. Dirn, 1997, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°60, janvier, pp.100-104.
- Chauvel L., 1997 b, « Les inégalités économiques au fil du temps : 1954-1994 », dans L. Dirn, 1997, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°61, avril, pp. 201-207.
- Chauvel L., 1997 c, « Cadres et générations », dans L. Dirn, 1997, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°62, juillet, pp. 207-216.
- Chesnais J.C., 1973, « L'évolution de la mortalité par suicide dans différents pays industrialisés », *Population*, n°2, pp.419-422.
- Chesnais J.-C., 1976, « Les morts violentes depuis 1826, comparaisons internationales », *Travaux et documents de l'INED*, n°75.
- Chesnais J.-C. et J. Vallin, 1981, « Le suicide et la crise économique », *Population et société*, n°147.
- Clogg C.C., 1982, « Cohort Analysis of Recent Trends in Labor Force Participation », *Demography*, 19, pp.459-479.
- Cusson M., 1990, *Croissance et décroissance du crime*, Paris, PUF.
- Danziger S.H. et P. Gottschalk, 1995, *America Unequal*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Davidson F., M. Choquet, P. Angel, F. Facy, A. Philippe, M. Taleghani, 1981, *Le suicide de l'adolescent. Etude épidémiologique et statistique*, Paris, Editions ESF.
- Diekstra R.F.W., 1989, « Suicide, Depression and Economic Conditions » dans R. Veenhoven (ed.), *Did the Crisis Really Hurt ?*, Rotterdam, Universitaire Pers Rotterdam, pp. 259-283.
- Douglas J.D., 1967, *The Social Meanings of Suicide*, Princeton, Princeton University Press.
- Drouin V., 1995, *Enquêtes sur les générations et la politique : 1958-1995*, Paris, L'Harmattan.
- Durkheim E., 1897, *Le suicide, étude de sociologie*, Paris, Félix Alcan.
- Durkheim E., 1928, *Le socialisme, sa définition, ses buts, la doctrine saint-simonienne*, Paris, Félix Alcan.
- Easterlin R.A., 1961, « The American Baby-Boom in Historical Perspective », *American Economic Review*, 51, pp. 869-911.
- Easterlin R.A., 1976, « The Conflict Between Aspiration and Ressources », *Population and Development Review*, 2, pp. 417-425.

- Esping-Andersen G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- Eurostat, 1995, *Portrait social de l'Europe 1995*, Luxembourg, OSCE.
- Forsé M. et S. Langlois, 1995, *Tendances comparées des sociétés postindustrielles*, Paris, PUF.
- Förster M., 1994, « Les effets des transferts nets sur les bas revenus dans le cas des familles non composées de personnes âgées », *Revue économique de l'OCDE*, n°22, pp. 195-237.
- Friedman M., 1953, *Essays of Positive Economics*, Chicago, UOP.
- Galland O., 1994, « Ages et valeurs », dans H. Riffault (dir.), *Les valeurs des français*, Paris, PUF, pp. 251-296.
- Girard C., 1993, « Age, Gender and Suicide : a Cross-National Analysis », *American Sociological Review*, 58 (4), pp. 553-574.
- Glenn N.D., 1977, *Cohort Analysis*, Beverly Hills, Sage.
- Gottschalk P. et R. Moffitt, 1994, « The Growth of Earnings Instability in The US Labor Market », *Brookings Papers on Economic Activity*, v. 2, pp. 217-272.
- Gratton F., 1996, *Les suicides d'être de jeunes Québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Halbwachs M., 1930, *Les causes du suicide*, Paris, Félix Alcan.
- Halli S.S. et K.V. Rao, 1992, *Advanced Techniques of Population Analysis*, New York, Plenum.
- Hanoch G. and M. Honig, 1985, « 'True' Age Profiles of Earnings : Adjusting for Censoring and for Period and Cohorts effects », *The Review of Economics and Statistics*, 67(3), pp.383-394
- Herpin N. et L. Olier, 1996, « Pauvreté des familles, pauvreté des enfants », *INSEE première*, n°499.
- INSEE, 1994, « Marché du travail - Séries longues », *INSEE Résultats*, série Emploi-Revenus, n°62-63.
- INSEE, 1996a, « Un siècle de démographie française », *Premiers Résultats*, série Démographie-Société, n°47-48.
- INSEE, 1996b, *Données sociales 1996*, Paris, INSEE.
- INSEE, 1996c, « L'évolution des salaires jusqu'en 1995 », *Synthèses*, n°8.
- INSEE, 1996d, « La situation démographique en 1994 », *Premiers Résultats*, série Démographie-Société, n°51-52.
- INSERM, différentes années, « Causes médicales de décès, résultats définitifs », polygraphié annuel.
- ISPES (Istituto di Studi Politici Economici e Sociali), 1990, « L'Ultima scelta, Aspetti sociologici e di patologia medica del suicidio », *Rapporto ISPES*, n°6.
- Kessler D. et A. Masson, 1985, *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica.
- Klevmarck N.A., 1982, « On The Stability of Age-Earnings Profile », *The Scandinavian Journal of Economics*, 84 (4), pp.531-554.
- Knight F.H., 1921, *Risk, Uncertainty and Profit*, Boston, Houghton Mifflin Company.
- Krull C. et F. Trovato, 1994, « The Quiet Revolution and the Sex Differential in Quebec's Suicide Rates : 1931-1986 », *Social Forces*, 72 (4) pp.1121-1147.
- Lambert Y., 1995, « Ages, générations et christianisme en France et en Europe », *Revue française de sociologie*, n°34-4, pp.525-555.
- Lassalle D., 1996, « Les suicides en Grande-Bretagne : 1971-1992 », *Population*, 51-3, pp. 766-775
- Lechevalier A., 1995, *Economie politique des systèmes publics d'assurance-vieillesse, une comparaison entre la RFA et la France*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris I, Panthéon Sorbonne, 3 vol.
- Legris B. et S. Lollivier, 1996, « Le niveau de vie par génération », *INSEE-Première*, n°423, janvier.
- Lollivier S. et D. Verger, 1996, « Le patrimoine des ménages, déterminants et disparités », *Economie et statistiques*, n°296-297, pp. 13-31.
- Mannheim K., 1990 (1928), *Le problème des générations*, Paris, Nathan.
- Mason K.O., W.M. Mason, H.H. Winsborough et W.H. Poole, 1973, « Some Methodological Issues in Cohort Analysis of Archival Data », *American Sociological Review*, Vol. 38, pp.242-258.
- Masson A., 1995, « Préférence temporelle discontinue, cycle et horizon de vie », dans L.-A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron, *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, Editions de l'EHESS, pp. 325-400.
- Mingat A., P. Salmont et A. Wolfelsperger, 1985, *Méthodologie économique*, Paris, PUF.
- Moffitt R., 1993, *Current Population Surveys : March Individual Extracts, 1968-1992*, (Computer file) ; ICPSR version, Madison (WI), University of Wisconsin, Institute for Research on Poverty (Producer). Ann Arbor (MI), Inter-university Consortium for Political and Social Research (distributor).
- Marchal A., « Sociologie des fluctuations économiques », dans G. Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, pp. 418-440.

- Morselli E., 1879, *Il suicidio, saggio de statistica morale comparata*, Milan, Fratelli Dumolard.
- NCHS (National Center for Health Statistics), 1996, *Health, United States, 1995*, Hyattsville, Public Health Service.
- OCDE, 1988, « La réforme des régimes publics de pensions », *Etudes de politiques sociales*, n°6.
- Pampel F.C., 1996, « Cohort Size and Age-Specific Suicide Rates : a Contingent Relationship », *Demography*, vol. 33, n°3, 341-355.
- Parent A., 1995, « La socialisation du risque vieillesse : un processus sous nouvelle contrainte démographique », dans B. Cochemé et F. Legros, *Les retraites, genèses, acteurs, enjeux*, Paris, Armand Colin, pp. 164-183.
- Pareto V., 1896-1897, *Cours d'Economie Politique*, Lausanne, Rouge.
- Passeron J.C., 1991, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.
- Percheron A. et J. Chiche, 1991, « Age, morale et politique : ordre et désordre des âges » dans A. Percheron et R. Rémond, *Age et politique*, Paris, Economica, pp. 151-202.
- Pochet P., 1996, « Dynamisme et diversité du troisième âge », dans L. Dirn, 1996, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°58, juillet, pp. 188-193.
- Preston S.H., 1988, « Age-Structural Influences on Public Transfers to Dependents », dans M. W. Riley (éd.), *Social Structures and Human Lives*, Newbury Park, Sage, pp. 249-264
- Rodgers W.L., 1982, « Estimable Functions of Age, Period, and Cohort Effects », *American Sociological Review*, 47 (6), pp. 774-787.
- Ryder N.B., 1965, « The Cohort as a Concept in the Study of Social Change », *American Sociological Review*, 30 (6), pp. 843-861.
- Simiand F., 1932, *Le salaire. L'évolution sociale et la monnaie. Essai de théorie expérimentale du salaire, introduction et étude globale*, 3 volumes, Paris, Félix Alcan.
- Stoetzel J., 1973, « L'âge et le revenu », *Revue française de sociologie*, XVI-2, pp. 151-163.
- Surault P., 1995, « Variation sur les variations du suicide en France », *Population*, n°4-5, juillet-octobre, pp. 983-1012.
- Tocqueville A. de, 1992 (1835), *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, coll. Pléiade.
- Thomson D., 1992, « Naître la bonne année ? Age, justice et générations dans les Etats modernes », *Sociétés contemporaines*, n°10, pp. 47-65.
- US Bureau of the Census, 1994, *Statistical Abstract of the United States 1994*, Washington DC.
- US Bureau of the Census, 1995, « 1994 income and poverty estimates », *Press briefing*, octobre.
- Weiss Y. and L.A. Lillard, 1978, « Experience, Vintage, and Time Effects in the Growth of Earnings », *Journal of Political Economy*, 86(3), pp.427-448
- WHO (World Health Organisation), 1962-1993, *World Health Statistics Annual*, volume I, WHO, Genève.
- Yang B., 1992, « The Economy and Suicide : a Time Series Study of the USA », *American Journal of Economics and Sociology*, 51-1, pp.87-99.

